Conservatoire des Sites Alsaciens
Conservatoire d'espaces naturels Alsace



Rapport d'activités

2021



Editorial du Président



Assemblée Générale du 7 mai 2022, à Mulhouse

Mesdames et Messieurs, chers amis, chers membres,

L'année 2021 a été riche en événements et en réalisations. Malgré la persistance de la crise sanitaire qui s'est amorcée en 2020 avec l'épidémie de Covid, nous avons continué à remplir nos missions et à conduire nos activités.

Paul Pfeiffer, notre secrétaire et Jean-Pierre Maizière notre trésorier vous présenteront tout à l'heure les rapports d'activités et financiers. Ils donnent un bon aperçu de la richesse et de la diversité des actions conduites par le CEN Alsace ou CSA en 2021.

Permettez-moi toutefois de souligner quelques actions et indicateurs particulièrement éloquents.

De nouveaux espaces naturels protégés

Notre mission première de protection foncière des espaces naturels s'est développée avec 26,5 hectares supplémentaires qui rejoignent le réseau de près de 4 000 ha d'espaces naturels dont nous assurons la protection :

- 3 nouvelles acquisitions en pleine propriété (à Dambach, Epfig et Blienschwiller)
- 5 nouvelles locations (à Ernolsheim-lès-Saverne, Rossfeld, Goldbach et Dietwiller)
- Renforcement de notre maîtrise foncière sur 2 sites avec la signature de baux emphytéotiques (l'un de 20 ans avec Dietwiller et l'autre de 50 ans avec Kruth).

Ces réalisations témoignent de la bonne capacité du CEN Alsace à négocier et à finaliser de nouvelles protections foncières.

Nous avons également décidé en 2021 d'accentuer notre action en faveur de la préservation des milieux forestiers. Les forêts sont des écosystèmes complexes, riches et diversifiés, et nécessaires à de nombreuses espèces. Elles jouent un rôle majeur dans le stockage du carbone, le cycle de l'eau, et le maintien des sols. Elles font l'objet d'une attention forte de votre part et de nos concitoyens.



Un grand nombre de parcelles de forêts anciennes et matures subsistent dans notre région sans faire l'objet d'aucune mesure de protection forte. Il y a urgence à protéger ces derniers réservoirs de biodiversité exceptionnels en Alsace. L'acquisition par le CEN Alsace garantira la libre évolution de ces forêts à long terme. Les arbres pourront ainsi accomplir leur cycle biologique complet : croissance, maturité, vieillissement, sénescence puis régénération, un cycle qui s'étend naturellement sur plusieurs siècles.
Nous avons par conséquent décidé en 2021 de lancer une stratégie forêt et de l'accompagner d'une souscription dédiée.

Reconquérir des espaces pour la nature

Le constat de l'état de santé de la nature est alarmant : diminution de 30% des populations d'oiseaux en France, diminution drastique des insectes, poursuite de l'érosion de la biodiversité partout dans le monde, crise climatique, artificialisation de 600 à 700 ha de terres par an en Alsace.

Dans ce contexte, chaque parcelle que nous protégeons dans le cadre de notre politique foncière, chaque milieu que nous restaurons dans le cadre des principes d'action que nous nous sommes donnés en matière de compensations, chaque fois, c'est un combat gagné. Nous en mesurons concrètement les conséquences avec le retour du Balbuzard pêcheur en Alsace, avec la reconquête de roselières propices à la nidification de plusieurs couples de Busards des roseaux, avec la réapparition du Buplèvre à feuilles ronde qui était considéré comme disparu en Alsace, etc.

Un bénévolat vivant

Ces résultats nous les devons à notre vitalité associative et il me faut souligner :
- les près de 8000 heures/bénévoles qui ont été renseignées (ce nombre est très largement en deçà de la réalité).
- L'engagement de nos 146 conservateurs bénévoles qui sont à pied d'œuvre.
- La reprise après covid de la dynamique territoriale portée par nos référents territoriaux sur les territoires.

Deux nouveaux partenariats structurants

Projet Life Biodiv'Est

Le Conservatoire s'est engagé, pour une période de 10 ans (2021-2031), aux côtés de la Région Grand Est, des Agences de l'Eau régionales et de l'OFB, avec 14 partenaires co-bénéficiaires dans un programme ambitieux de préservation et de restauration de la biodiversité.

Le projet atteint dans sa globalité un montant de 27 millions d'euros, en soutien financier de la mise en œuvre de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité

Les 3 conservatoires d'Alsace, de Champagne Ardenne et de Lorraine travaillent de concert sur trois actions :
- Construction et animation d'une stratégie foncière régionale en faveur des espaces naturels
- Construction et l'animation d'un pôle de gestion des milieux en Grand Est
- Animation de la vie citoyenne et du bénévolat, action pour laquelle le CEN Alsace est chef de file

Partenariat avec la Fondation du Patrimoine

À travers son programme « Patrimoine naturel et biodiversité », la Fondation du patrimoine finance des projets allant de l'éco-rénovation à la sauvegarde de la biodiversité autour du bâti et dans les espaces naturels.
Le CEN Alsace a déposé avec succès en 2021 un dossier pour la remise en lumière et des travaux de réouvertures écologiques ciblées sur la tourbière du See d'Urbès.



Nous avons à nouveau déposé un dossier en 2022 pour notre propriété du « Brunntal » à Ribeauvillé dont nous espérons qu'il sera retenu.

Le rapprochement récent et fructueux du CEN Alsace et de la Fondation du Patrimoine pourrait à courte échéance déboucher sur un projet de convention partenariale plus globale.

Les réserves naturelles nationales en lumière

Nous avons fêté en 2021 les 30 ans de la réserve naturelle nationale de Rhinau. Cet anniversaire a donné lieu à un programme de communications et d'animations qui s'est déroulé sur toute la période scolaire 2021/2022.

Un petit film vidéo, réalisé dans le cadre des 30 ans de la réserve de Rhinau, que vous avez peut-être déjà vu sur nos outils de communication, sera projeté tout à l'heure à l'occasion de la présentation du rapport d'activités.
Le point d'orgue des 30 ans de la réserve se déroulera ce 22 mai de 10h à 17h sur l'île de Rhinau où nous aurons le plaisir de vous accueillir pour une journée festive et de découverte.

Il me faut également saluer la nouvelle ligne budgétaire de l'Etat dédiée à la mission d'animation et de valorisation des Réserves naturelles nationales qui nous permet de réaliser un travail de fond dans le porter à connaissance des richesses naturelles des quatre réserves naturelles nationales dont nous assurons la gestion.

Remerciements

Je souhaitais aussi remercier chaleureusement pour leur confiance et pour leur soutien important nos partenaires historiques : l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, la Région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace, l'Etat (DREAL et DDT), l'Union européenne. Nos remerciements vont aussi aux communes et aux communautés de communes qui apportent un soutien même ponctuel à nos actions de terrain ainsi qu'à EDF Hydro pour son implication.

J'adresse également mes remerciements appuyés à l'ensemble des salariés qui apportent au quotidien leurs compétences, leur expertise et leur enthousiasme.

Chers amis, l'urgence écologique est telle que nous devons absolument continuer à développer nos actions au plus près des territoires de la biodiversité. Et ce malgré un contexte économique et financier contraint pour l'ensemble du secteur associatif.

Plus que jamais, le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace, avec ses bénévoles, ses souscripteurs, son équipe salariée et ses partenaires, se mobilise pour partager et élargir à l'ensemble de nos concitoyens notre action de préservation de la nature et de ses richesses !

Avec vous, chers amis.

Soyez-en en toutes et tous remerciés.

Coouverture : site Gazon Quédat - Le Bonhomme
Photo : L. GRANDADAM - CEN Alsace



Sommaire

Protéger 6
- Actions de maitrise foncière réalisées en 2021 ... 8
- Zoom sur les actions foncières ... 10
- Les charte Natura 2000 ... 12

Connaître 14
- Elaboration ou renouvellement des plans de gestion ... 14
- Les réserves naturelles à la loupe ! ... 15
- Suivis écologiques des espaces naturels gérés ... 18
- Participer à l'amélioration des connaissances en dehors des espaces naturels gérés ... 18
- Actions d'initiation et de formation naturaliste ... 19

Gérer 20
- La gestion des sites conventionnés ... 20
- La gestion courante des sites ... 20
- La gestion des réserves naturelles ... 21
- Travaux de renaturation ... 24
- Natura 2000 ... 26

Valoriser 28
- Revue de presse & Publications ... 28
- Communication ... 29
- Animation et sensibilisation ... 29
- Les 30 ans de la Réserve naturelle nationale de l'Ile de Rhinau ... 29
- Visites guidées et sorties nature ... 30
- Projet de financement participatif ... 33
- Retour d'expérience ... 31

Accompagner 34
- Le Service d'Information Naturaliste (SIN) ... 34
- Life Biodiv'Est ... 34
- Vers la création d'une nouvelle RNR à Bischoffsheim, Rosenwiller et Obernai ... 35
- Projet Interreg : Espèces animales en danger ... 35
- Plan d'actions en faveur des papillons de jours ... 36
- Eviter, réduire, compenser, accompagner (ERCA) ... 36
- Préserver les vergers du territoire de la Communauté de communes du Sundgau ... 38
- Plan d'actions « Espèces exotiques envahissantes » ... 38
- Le Régiment de Marche du Tchad à Meyenheim ... 38

Réseaux et partenaires 39
- Le développement des partenariats de projets ... 39
- Les partenaires du CEN Alsace ... 40
- La participation à des instances régionales, départementales et locales ... 44
- Réseau associatif régional et national ... 44
- Le Réseau des gestionnaires de réserves naturelles du Grand Est ... 45

Vie de l'association 46
- Le bénévolat au coeur du Conservatoire ... 46
- Les Chantiers nature ... 47
- L'équipe salariée ... 48
- Stages et Services civiques ... 48
- Participation à des évènements ... 48
- Activités statutaires du CEN Alsace ... 49
- Le Conseil Scientifique ... 52
- Le Bilan financier ... 53



Protéger

Depuis 1976, le CEN Alsace agit pour la protection des espaces naturels par la maîtrise foncière ou d'usage. En lien avec la Stratégie foncière validée en 2017, les acquisitions et baux emphytéotiques de longue durée sont désormais privilégiés. Les Réserves naturelles nationales et régionales constituent un second axe important pour la protection des milieux naturels dans lequel le CEN Alsace s'investi.

Les espaces naturels protégés par la maitrise foncière ou d'usage

À la fin de l'année 2021, le CEN Alsace intervient par la maitrise foncière ou d'usage sur **374 sites** représentant **3 642 ha** sur l'ensemble du territoire alsacien.

Ce réseau d'espaces naturels protégés est très diversifiés, tant sur le plan des types de milieux naturels présents que de sa répartition sur l'ensemble des régions naturelles. Les graphiques ci-dessous précisent les superficies totales en maitrise foncière ou d'usage par grands types de milieux naturels et la répartition par régions naturelles.

Dans ce réseau d'espaces naturels protégés, l'eau occupe une place importante puisque les **2/3 des sites** sont constitués en tout ou partie de zones humides (forêts alluviales rhénanes, prairies alluviales riediennes, résurgences et cours d'eau phréatiques, cours d'eau et marais de plaine, cours d'eau des étages collinéen et montagnard, têtes de bassins, tourbières, …).

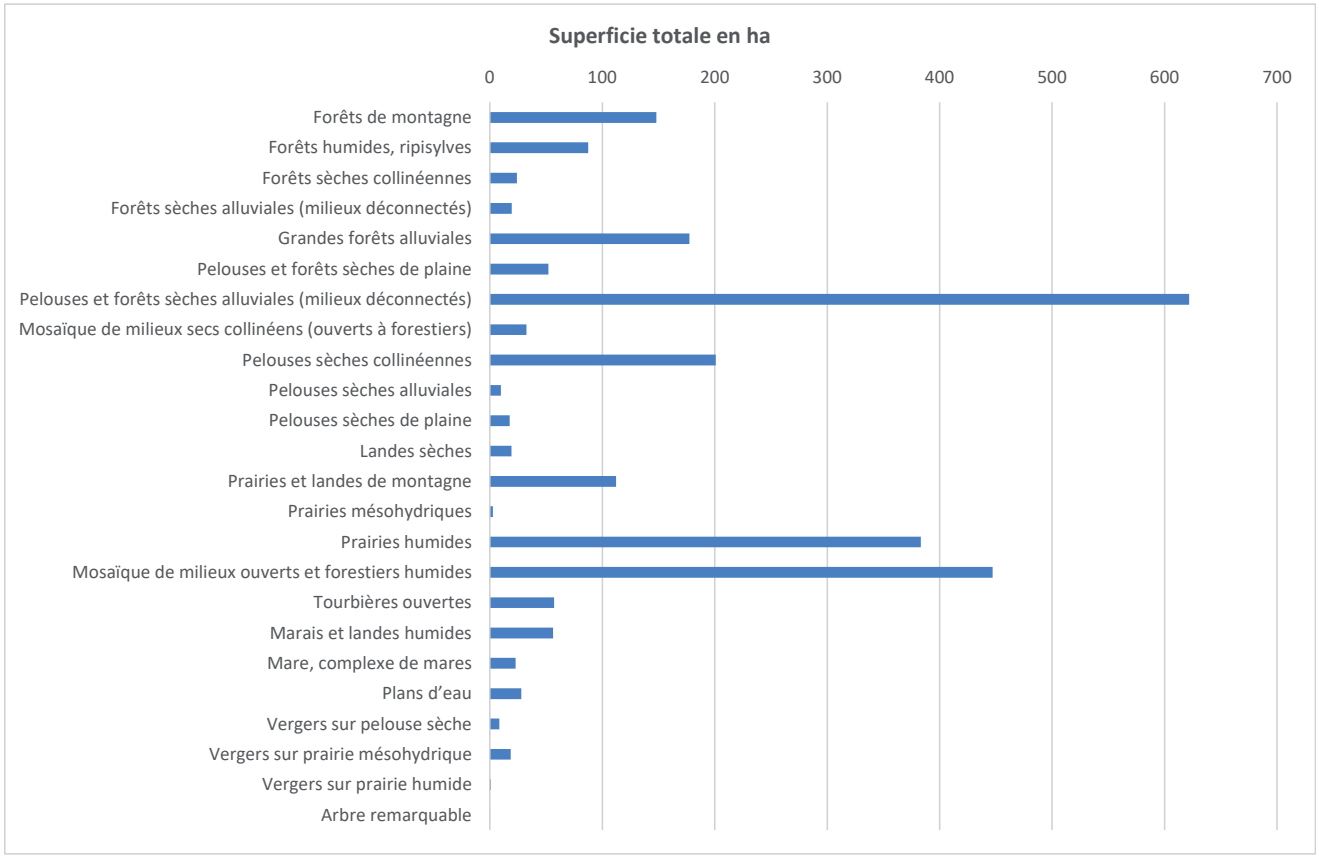
En ce qui concerne le type de maitrise foncière ou d'usage, les propriétés, copropriétés et baux emphytéotiques représentent près de 45 % de la superficie totale et les baux civils 44 % (dont 70 % de terrains propriétés d'EDF).

Les obligations réelles environnementales (ORE) sont encore peu représentées. Seuls deux contrats ont été conclus par le CEN Alsace (Illkirch-Graffenstaden et Blaesheim), dont un complété par un bail emphytéotique (Blaesheim). Seules les surfaces uniquement couvertes par ce statut sont comptabilisées dans la catégorie ORE du graphique ci-après.

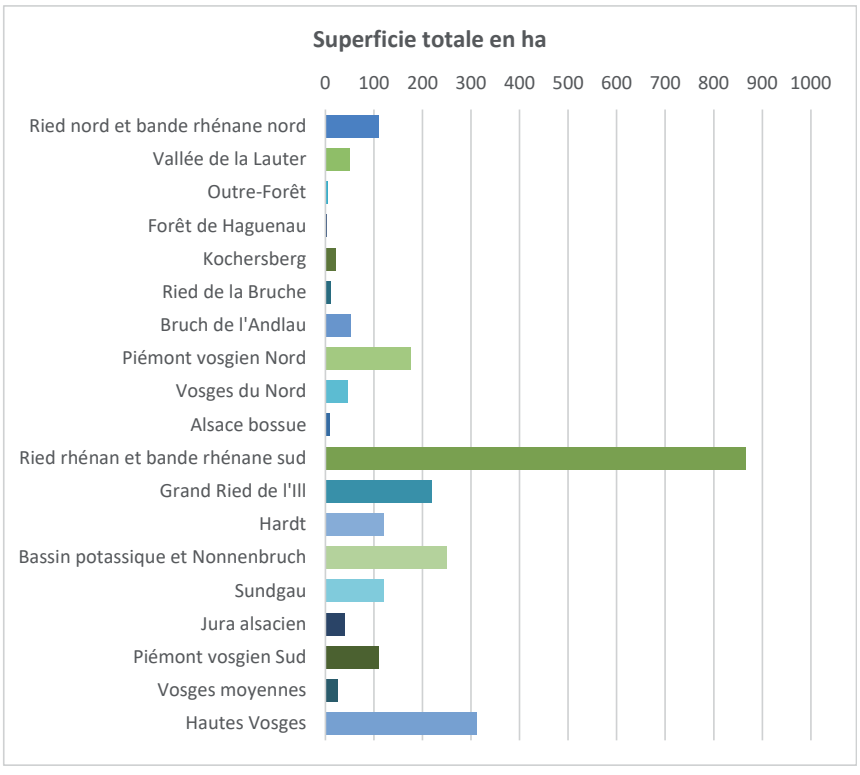
Enfin, les conventions de gestion et les terrains de la catégorie "Programme conventionné" compte pour un peu plus de 10 % de la superficie totale. Cette deuxième catégorie correspond à des terrains propriétés de la CEA et de la RGE confiés en gestion au CEN Alsace sans formalisme autre que les conventions annuelles de financement pour le programme d'action du CEN Alsace.



Superficie totale des terrains en maitrise foncière ou d'usage par grands types de milieux naturels



Superficie totale des terrains en maitrise foncière ou d'usage par régions naturelles





Actions de maitrise foncière réalisées en 2021

Au cours de l'année 2021, les actions foncières qui se sont concrétisées par la signature d'un acte foncier concernent **10 sites** dans **7 communes** et représentent **26,49 ha**.
Ces actions foncières ont été réalisées grâce à l'implication des bénévoles, de l'équipe du CEN Alsace et, le cas échéant des Communes partenaires. Pour les acquisitions en pleine propriété réalisées en 2021, leur financement a été assuré par le biais des souscriptions publiques.

> Nouveaux sites

Région naturelle	Commune	Lieu-dit	Principaux habitats	Type de maîtrise	Surface (ares)
Ried de la Zembs	Rossfeld (67)	Zembsmatten	Prairie humide	BE* de 18 ans et 1 mois avec la Commune	128,85
Sundgau	Dietwiller (68)	Niederes Zelg	Ancienne gravière	BE de 20 ans avec la Commune	53,45
Hautes-Vosges	Goldbach-Altenach (68)	Bieswald	Hautes chaumes	BE de 99 ans avec la Commune	110,94
Hautes-Vosges	Kruth (68)	Petit Ventron	Hautes chaumes	BE de 50 ans avec la Commune	1481,87

> Renforcement de sites

Région naturelle	Commune	Lieu-dit	Principaux habitats	Type de maîtrise	Surface (ares)
Vosges du Nord	Dambach (67)	Unten am Seelberg	Lit majeur de ruisseau	Acquisition	99,74
Ried de la Schernetz	Blienschwiller (67)	Thalmatten	Prairie humide	Acquisition	66,93
	Epfig (67)	Neuergraben	Prairie humide	Acquisition	77,66
Sundgau	Dietwiller (68)	Oberes Zelg	Anciennes gravières	BE de 20 ans avec la Commune	324,21
		Zelg	Anciennes gravières		118,48
Ried de la Zembs	Rossfeld (67)	Geissenrieth	Prairie humide	BE* de 18 ans et 1 mois avec la Commune	187

> Mesures Compensatoires Environnementales

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une mesure compensatoire environnementale, le CEN Alsace est devenu gestionnaire et opérateur de compensation pour un nouveau site :

Commune	Lieu-dit	Principaux habitats	Type de maitrise	Surface (ares)
Ernolsheim-lès-Saverne	Grossmatt	Boisement alluvial	Bail emphytéotique de 50 ans	173,91



Acquisitions dans les Vosges du Nord en tête de bassin du Schwarzbach

Nom : Unten am Seelberg
Commune : Dambach (67)
Superficie : 1 hectares
Habitats majeurs : Prairies de fauche humides, roselières et bosquets de saules
Espèces remarquables : Cuivré de la Verge-d'or (*Lycaena virgaureae*), Locustelle tachetée (*Locustella naevia*), Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*).
Maîtrise foncière : Acquisition de parcelles privées.
Dans le prolongement des acquisitions de milieux alluviaux réalisées depuis 2008 dans la tête de de bassins du Schwarzbach (affluent de la Sauer), le CEN Alsace a fait l'acquisition de nouvelles parcelles privées en 2021. La superficie totale des propriétés du CEN Alsace dans ce secteur dépasse désormais les 10 ha.



Cuivré de la Verge-d'or
Photo : L. DIETRICH - CEN Alsace



Thalmatten à Blienschwiller
Photo : P. GOERTZ - CEN Alsace

Acquisitions dans le Ried de la Schernetz à Blienschwiller et Epfig

Nom : Thalmatten et Neuergraben
Commune : Blienschwiller et Epfig (67)
Superficie : 1,45 hectares
Habitats majeurs : Prairies de fauche humides, roselières et bosquets de saules.
Espèces remarquables : Azurés et Nacré de la sanguisorbe (*Brenthis ino*).
Maîtrise foncière : Acquisition
À côté de sites déjà gérés par le CEN Alsace, ces parcelles sont situées dans un ensemble de prairies humides à l'ouest d'Epfig dans le prolongement du Piémont Vosgien. Ces prairies sont entretenues par un prestataire agricole sur la base d'un cahier des charges avec des dates de fauche, sans amendements ni apport d'engrais.



Neuergraben à Epfig
Photo : J. BLEESZ- CEN Alsace

Bail emphytéotique dans le Ried de la Zembs

Nom : Zembsmatten et Geissenrieth
Commune : Rossfeld (67)
Superficie : 3,16 hectares
Habitats majeurs : Prairies humides, haies, ripisylve (bord de la Zembs)
Espèces remarquables : Azuré de la Sanguisorbe (*Phengaris teleius*), Azuré des paluds (*Phengaris nausithous*)
Maitrise foncière : En 2021, la Commune de Rossfeld a souhaité renforcer la protection des prairies humides et a confié en gestion par bail emphytéotique de 18 ans et 1 mois deux nouvelles prairies communales du Ried de la Zembs.



Zembsmatten à Rossfeld
Photo : E. SCHORR - CEN Alsace



Bail emphytéotique sur les anciennes gravières de Dietwiller

Nom : Oberes Zelg, Niederes Zelg et Zelg
Commune : Dietwiller (68)
Superficie : 4,96 hectares
Habitats majeurs : Les sites Oberes Zelg et Zelg sont des zones humides, avec la présence de mares, roselière et prairies humides. Le site Niederes Zelg correspond à une gravière non-humide et constitue un îlot de végétation naturelle au milieu de cultures.
Espèces remarquables : On y trouve les 4 espèces de tritons présents en Alsace, avec notamment le Triton crêté (*Triturus cristatus*).
Maîtrise foncière : Location par bail emphytéotique de 20 ans.



Zelg à Dietwiller
Photo : E. SCHORR - CEN Alsace

Les deux premiers sites faisaient précédemment l'objet d'une convention de gestion entre la Commune de Dietwiller et le CEN Alsace depuis 2016. Les trois sites ont fait l'objet d'une étude dans le cadre de la réalisation d'un plan de gestion sur les sites de Dietwiller et Schlierbach (voir rubrique "**Plans de gestion 2021**").



Bieswald à Blienschwiller
Photo : L. THIEBAUT - CEN Alsace

Bail emphytéotique sur les hautes chaumes du Grand Ballon à Goldbach-Altenbach

Nom : Bieswald
Commune : Goldbach-Altenbach (68)
Superficie : 1,11 hectares
Habitats majeurs : Ensemble d'habitats typiques des hautes chaumes : hêtraie d'altitude, chaumes, landes à myrtilles, landes à callunes, éboulis,... En raison d'un fort degré de naturalité, il présente un état écologique exceptionnel.
Espèces remarquables : Cette diversité d'habitats se traduit au niveau de la diversité de la flore et de la faune du site. Parmi les espèces remarquables on peut mentionner le Sorbier de Mougeot, la Pensée des Vosges, le Lys martagon ou encore de la Centaurée des montagnes.

Maîtrise foncière : La Commune de Goldbach-Altenbach s'est pleinement engagée avec le CEN Alsace pour la préservation durable du site, en lui confiant la gestion par bail emphytéotique de 99 ans. Cette parcelle est contiguë à un autre projet de bail emphytéotique avec la commune de Soultz-Haut-Rhin sur le massif du Grand Ballon, ainsi qu'à une autre parcelle faisant déjà l'objet d'un bail emphytéotique entre le Club Vosgien et CEN Alsace depuis 1999 sur la commune de Lautenbach-Zell.

Bail emphytéotique sur les chaumes du sommet du Grand Ventron à Kruth (versant alsacien)

Nom : Petit Ventron
Commune : Kruth (68)
Superficie : 3,16 hectares
Habitats majeurs : Ensemble d'habitats typiques des forêts vosgiennes : hêtraie-sapinière, chaumes, landes à myrtilles, tourbières, forêts sur éboulis, ...
Espèces remarquables : Cette diversité d'habitats se décline par la diversité de la flore et de la faune du site. Le site se distingue notamment par la présence de la Gélinotte des bois et du Lynx ... Le site dispose d'une zone tourbeuse particulièrement riche du point de vue botanique, on note par exemple la présence de l'Orchis de Fuchs, l'Orchis de Traunsteiner, le Droséra à feuilles rondes, la Linaigrette à feuilles étroites et la Parnassie des marais.
Maitrise foncière : Location par bail emphytéotique de 50 ans.



Petit Ventron à Kruth
Photo : L. THIEBAUT - CEN Alsace



La Commune de Kruth et le CEN Alsace confortent leur partenariat avec la location par bail emphytéotique de 50 ans de 14,82 ha sur la chaume du Petit Ventron (délibération du conseil municipal du 20 septembre 2021). Cette parcelle est gérée par le Conservatoire depuis le 1er juin 1997. Un premier bail civil avait été conclu pour 12 ans en 1997 et un second bail civil de 12 ans avait été signé en 2009. L'intérêt majeur de ce site provient notamment de la mosaïque d'unités écologiques qu'il abrite et qui concoure à la richesse biologique de la réserve naturelle nationale du massif du Grand-Ventron. Ces milieux devenus rares dans le massif des Vosges sont support d'une biodiversité très riche et spécifique. Ils confèrent également une force paysagère typique des Hautes Vosges. De plus, le site borde la hêtraie inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Bail emphytéotique pour la protection d'un boisement alluvial à Ernolsheim-lès-Saverne

Nom : Grossmatt
Commune : Ernolsheim-lès-Saverne (67)
Superficie : 1,74 hectares
Habitats majeurs : Petit boisement alluvial composée d'aulnes et de saules, et traversée par un ruisseau temporaire. Il est bordé au nord par un fossé végétalisé d'une roselière.
Maîtrise foncière : Location par bail emphytéotique de 50 ans.



Grossmatt à Ernolsheim-lès-Saverne
Photo : E. SCHORR - CEN Alsace

Le CEN Alsace a été sollicité par le Crédit Mutuel Aménagement Foncier (maître d'ouvrage) pour accompagner la mise en œuvre des mesures compensatoires environnementales liées à l'aménagement d'un lotissement sur la Commune d'Ernolsheim-lès-Saverne. Ce lotissement ayant provoqué la destruction d'une zone humide d'intérêt faible en bordure du village. Une partie des terrains compensatoires, propriétés communales, ont été confiés en gestion au Conservatoire par bail emphytéotique de 50 ans. L'objectif de gestion principal de cette forêt alluviale est la libre évolution en faveur des chiroptères et de l'entomofaune. Le financement de la gestion et du suivi scientifique est assuré par le maitre d'ouvrage pour les 20 prochaines années.

> Réserves naturelles

• Réserves naturelles nationales (RNN)

Le CEN Alsace a été désigné par l'État gestionnaire de **4 réserves naturelles nationales** créées de 1989 à 1997 et situées sur les bords du Rhin : Delta de la Sauer, Forêt d'Offendorf, Forêt d'Erstein et Île de Rhinau.

Elles représentent une superficie de **1 033 ha** de milieux naturels rhénans, caractérisés par une mosaïque d'habitats remarquables : forêts alluviales, prairies, anciens bras du Rhin, vasières, roselières … Plusieurs opérations de restauration de la fonctionnalité alluviale y sont en cours d'étude dans le cadre du **Plan Rhin Vivant**.

Lors des réunions des comités de gestion qui se sont tenues en 2021, après la présentation des bilans de la gestion des 5 dernières années, les membres des comités de gestion ont votés à l'unanimité le renouvellement des conventions de gestion entre l'État et le CEN Alsace pour les 5 prochaines années. Aux côtés de l'État, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse apporte un important soutien financier pour la gestion de ces espaces naturels.



Renouvellement de la convention de gestion des 4 réserves

La gestion des réserves naturelles nationales a été confiée au CEN Alsace depuis leur création. Des conventions de gestion établies pour chaque réserve encadrent la mission confiée au CEN Alsace par l'Etat. D'une durée de 5 ans, la convention est renouvelable une fois par tacite reconduction, après présentation d'un bilan de sa mise en œuvre au comité consultatif.
La convention ayant été signée en 2011, et renouvelée en 2016, 2021 marquait ainsi la fin du mandat de gestion du CEN Alsace. Après présentation d'un bilan 2016-2020 lors des réunions des 4 comités consultatifs tenues en 2021, les membres nous ont renouvelé leur confiance en votant à l'unanimité le renouvellement de notre mandat de gestion pour les 5 prochaines années. Nous les remercions vivement !

• Réserves naturelles régionales (RNR)

Le CEN Alsace intervient également pour la gestion de **8 Réserves naturelles régionales** en partenariat avec la Région Grand Est. Créées de 2008 à 2014, elles sont pour une partie issues de la transformation des anciennes réserves naturelles régionales agréées (Bouxwiller, Heiteren, Tagolsheim et Réguisheim) et constituent pour une autre partie des classements nouveaux de sites historiquement gérés par le CEN Alsace (Wildenstein, Wegscheid, Wittelsheim et Rouffach).

Ces 8 réserves naturelles régionales représentent une superficie totale de **723,25 ha** dont **472,95 ha** en maitrise foncière ou d'usage par le CEN Alsace. La différence provient essentiellement des RNR de Heiteren (cogestion avec l'ONF et le Consistoire Protestant de Colmar) et de la RNR de Réguisheim (cours de l'Ill et quelques parcelles communales non louées au CEN Alsace).

Projet d'extension de la Réserve Naturelle Régionale de la colline du Bastberg

La Réserve Naturelle Régionale de la colline du Bastberg, créée en 2012 à partir de la transformation de l'ancienne réserve naturelle volontaire agréée, est située sur la commune d'Imbsheim, commune associée de Bouxwiller (67). D'une surface de 6,45 ha, cet espace protégé est constitué majoritairement de pelouses sèches calcicoles (90%).
Une étude préalable à un projet d'extension de cette réserve naturelle a été lancée en 2021, en partenariat avec la Région Grand Est et la Ville de Bouxwiller, à l'origine de cette volonté d'extension. Le périmètre d'étude fait environ 58 ha. Il comprend en majeure partie des propriétés communales, constituées de pelouses sèches calcicoles, haies, vergers, pinèdes, prairies de fauche ou pâturées ... Une partie de ces terrains sont déjà gérés par le CEN Alsace.



Vue sur la Réserve naturelle régionale
Photo : M. MOOCK - CEN Alsace

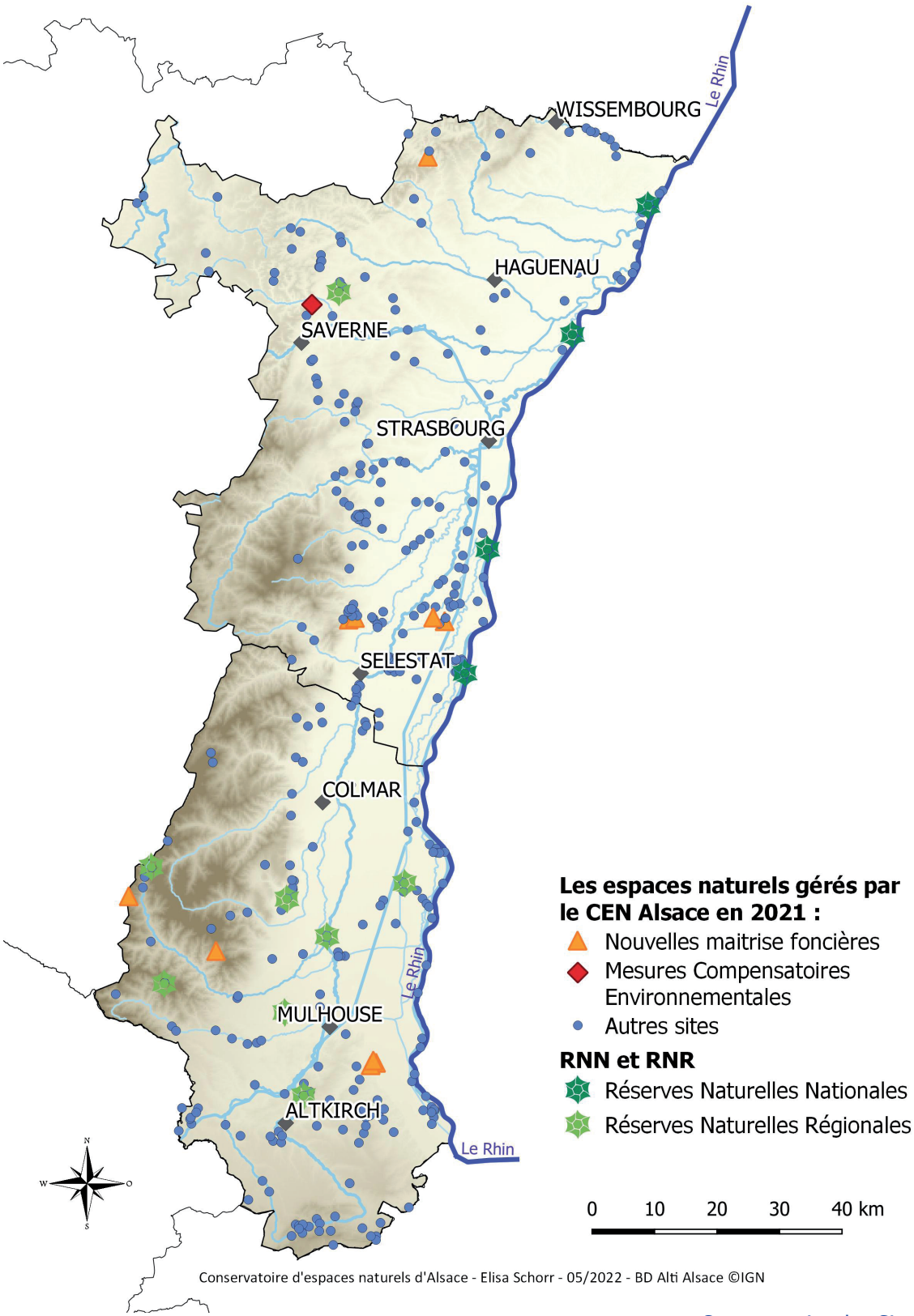
Les charte Natura 2000

Contribuant aux objectifs de préservation du patrimoine naturel des sites Natura 2000, le CEN Alsace met en œuvre les bonnes pratiques de gestion préconisées dans les chartes Natura 2000. L'adhésion aux chartes Natura 2000 formalise cet engagement et permet au CEN Alsace de bénéficier d'une exonération partielle de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties pour 5 ans.

En 2021, il n'y a pas eu de nouvelles adhésions, cependant, les engagements pris en 2020 sont effectifs pour une durée de 5 ans, à compter du 1er janvier 2021 (voir rubrique "**Natura 2000**").



Les espaces naturels protégés par le CEN Alsace



Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace - Elisa Schorr - 05/2022 - BD Alti Alsace ©IGN



Connaître

« Mieux connaître pour mieux protéger »

La connaissance des espèces, des milieux naturels et de leur fonctionnement est un élément clé de la bonne gestion des espaces naturels. L'action du CEN Alsace repose donc sur une approche scientifique des enjeux de conservation à travers l'élaboration ou le renouvellement des plans de gestion, de différentes études et suivis écologiques mais également grâce aux échanges et partenariats avec de nombreuses structures spécialisées. En 2021, près de 27 503 données ont été saisies par l'équipe salariée du CEN Alsace (y compris des données bénévoles, bibliographiques et transmises par des organismes partenaires). Les principales actions réalisées en 2021 sont présentées ci-après.

Elaboration ou renouvellement des plans de gestion

Un plan de gestion est un document stratégique qui définit une vision à long terme et une programmation opérationnelle à court et moyen terme. Il constitue la référence permanente de la gestion et permet d'assurer une cohérence des actions sur le long terme. Un groupe de travail animé par la Fédération des CEN auquel le CEN Alsace participe, assure l'amélioration continue de la méthodologie d'élaboration et d'évaluation des plans de gestion.

Actuellement, quasiment 90 % des espaces naturels gérés par le CEN dispose d'un plan de gestion. Toutefois, près de 60% des plans de gestion sont échus ou arrivent à échéance très prochainement. Le travail de renouvellement et d'élaboration des plans de gestion est donc colossal. A noter que les principes de gestion préconisés sont néanmoins toujours valides et appliqués jusqu'à actualisation du document.

En 2021, **10 plans de gestion** ont été réalisés en lien étroit avec les conservateurs bénévoles, les membres du Conseil scientifique, et les différents partenaires :

- RNN de la Forêt d'Offendorf,
- Ried d'Eschau,
- Lottel à Geispolsheim,
- Heyssel à Illkirch-Graffenstaden,
- Hertenmatten et Hirschbuhl à Illkirch-Graffenstaden,
- Prés Berger à Orbey,
- Gazon Quédat au Bonhomme,
- Zones humides de Dietwiller et Schlierbach,
- Sites d'Hirtzbach
- Sites du Canton de Ferrette (finalisation prévue en 2022)



Les réserves naturelles à la loupe !

Le suivi à long terme de la végétation forestière dans les Réserves Naturelles

Afin de suivre l'évolution des peuplements forestiers, une méthode a été élaborée par Réserve Naturelle de France (RNF) et l'Office National des Forêts (ONF) : le Protocole de Suivi Dendrométrique des Réserves Forestières (PSDRF). Ce protocole national est décliné à l'échelle régional dans les aires protégées forestières et certaines forêts exploitées. Il permet de mesurer l'évolution des milieux forestiers à l'échelle local et de comparer l'ensemble des résultats au niveau national. L'objectif principal est d'acquérir des données quantitatives pour mesurer l'effet de la libre-évolution et de l'exploitation des forêts sur la biodiversité forestière dans un contexte de changement climatique.

Plus de 150 forêts en France sont suivies par le PSDRF. Depuis plusieurs années, le CEN Alsace décline ce protocole sur 4 Réserves Naturelles. En 2021, 2 sites bien différents étaient concernés par une campagne de mesure PSDRF : la RNR de la Forêt des Volcans de Wegscheid et la RNN de l'Ile de Rhinau.

Sites	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
RNN de la Forêt d'Erstein	1994 (ancien protocole)	2004 (ancien protocole)	2017
RNN de la Forêt d'Offendorf	1994	2018	-
RNN de l'Ile de Rhinau	2000 (ancien protocole)	2020-2021	-
RNR de la Forêt des Volcans à Wegscheid	2021	-	-

Le protocole consiste au suivi de placettes permanentes à pas de temps régulier. De nombreuses variables sont mesurées : diamètres et hauteurs des arbres vivants, quantité de bois mort au sol et sur pied, régénération forestière, état sanitaire des arbres vivants, dendromicrohabitats, etc… Les milieux forestiers de ces deux sites sont gérés par de la libre-évolution depuis leur classement en Réserve Naturelle. La naturalité y est importante, les gros bois, chandelles et chablis offrent de nombreux micro-habitats qui permettent l'expression de la biodiversité forestière. L'étude de groupes indicateurs de l'état de conservation des forêts, tels que les Coléoptères saproxyliques, permettra dans les prochaines années de mieux connaitre cette diversité. Enfin, rappelons que des forêts naturelles en libre-évolution présentent une bien meilleure résilience face aux changement climatiques actuels.

Réserve Naturelle	Description des habitats forestiers	Surface	Nombre de placettes	Placettes mesurées / jour	Remarque
RNN de l'Ile de Rhinau	Forêt alluviale terminale et post-pionnière encore inondée par les crues du Rhin.	311 ha	78	2 à 3	Hautes-eaux prolongées du Rhin en juin-juillet ont retardé la finalisation des relevés. Difficulté de déplacement dans la jungle rhénane.
RNR de la Forêt des Volcans de Wegscheid	Hêtraie-sapinière de montagne, hêtraie subalpine et érablaie sur éboulis.	101 ha	50	4 à 5	Difficulté d'accès de certaines placettes à forte pente.



Un vénérable Peuplier noir sur l'Ile de Rhinau. Les conditions particulières de la forêt du Rhin régulièrement inondée permettent aux arbres d'atteindre des proportions impressionnantes.





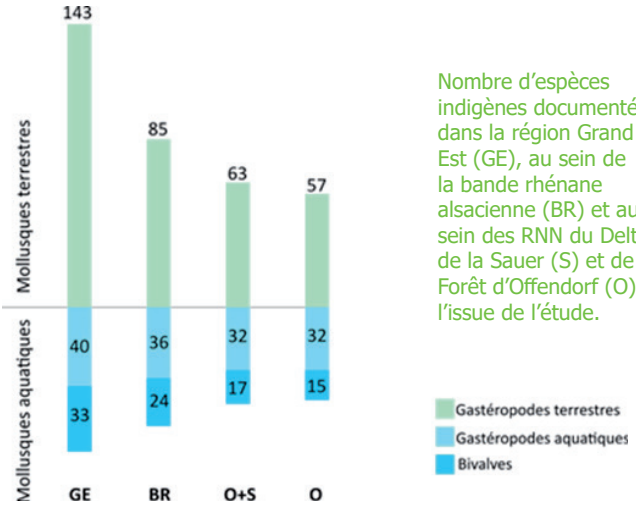
Trois dendromicrohabitats visibles sur cet arbre dans la Forêt des Volcans : mousses, lichens et un dendrotelme (creux dans un arbre rempli d'eau).



Cavités des contreforts racinaires d'un hêtre tortueux de la Forêt des Volcans.

Richesse malacologique des RNN du Delta de la Sauer et de la Forêt d'Offendorf

L'amélioration des connaissances naturalistes est un des grands objectifs du CEN Alsace. Une étude de la malacofaune des RNN du Delta de la Sauer et de la Forêt d'Offendorf a été réalisée à ce titre en partenariat avec la Société d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar (SHNEC), spécialiste régional reconnu.
Limaces, gastéropodes terrestres, gastéropodes aquatiques, naïades et autres bivalves d'eau douce : des données opportunistes et anciennes laissaient deviner d'importantes richesses dans ces sites d'exception. Les résultats sont sans appel ! En effet, dans l'état actuel des connaissances, il s'agirait des aires protégées les plus riches en mollusques à l'échelle de la Région Grand Est.



Nombre d'espèces indigènes documentées dans la région Grand Est (GE), au sein de la bande rhénane alsacienne (BR) et au sein des RNN du Delta de la Sauer (S) et de la Forêt d'Offendorf (O) à l'issue de l'étude.

L'étude a également mis en avant la fragilité de certaines espèces patrimoniales considérées en mauvais état de conservation. Elle met aussi en exergue la forte avancée d'espèces exotiques envahissantes. En cause, l'eutrophisation des eaux et la perte générale de l'ancienne dynamique du Rhin depuis la canalisation. Le maintien de cette richesse passe par une restauration hydraulique ambitieuse.
Quelques chiffres :
RNN de la Forêt d'Offendorf : 111 espèces dont 9 espèces patrimoniales (dont 1 en danger critique (CR), 1 en danger (EN) et 3 vulnérables (VU) d'après la Liste Rouge de la Région Grand Est)
RNN du Delta de la Sauer : 89 espèces dont 11 espèces patrimoniales (dont 1 espèce en danger critique (CR), 1 espèce en danger (EN) et 5 espèces vulnérables d'après la Liste Rouge de la Région Grand Est)



• Focus sur la Planorbe Naine (*Anisus Vorticulus*)

Habitat : Elle n'occupe que les eaux claires non polluées et plutôt riches en calcaire. Les milieux occupés sont stagnants ou présentent un faible courant. Ses habitats primaires sont représentés par les annexes alluviales des grands cours d'eau (bras mort, bras déconnecté, mare phréatique, etc.). Elle occupe également des habitats secondaires ou anthropiques tel que les fossés de drainage et mares artificielles en contexte prairial (Lecaplain 2016, Welter Schultes 2012, Glöer & Groh 2007, Castella 2005).

Répartition : Paléarctique principalement présente au Centre et à l'Est de l'Europe. A l'échelle régionale, documentée historiquement au sein de la bande rhénane au nord de Strasbourg et notamment au sein de la RNN du delta de la Sauer et de la forêt d'Offendorf. Extinction régionale supposée.



Menaces : Dégradation de l'habitat notamment par apport de nutriments : dégradation des milieux de vie par eutrophisation. Perte de dynamique du Rhin et disparition des annexes fluviales. Absence de mesure de gestion ou de renaturation adaptée à l'espèce dans l'ensemble de la plaine rhénane.

Etat de conservation RNN : L'espèce, inscrite dans la Directive Habitats Faune-Flore est considérée aujourd'hui en danger critique. Elle a disparu des deux réserves naturelles nationales et sans doute même dans la bande rhénane Nord; elle est toutefois présente de l'autre côté du Rhin, à 900 m à vol d'oiseau de la RNN du Delta de la Sauer.

Etude sédimentologique dans la RNN du Delta de la Sauer

Le constat est partagé par l'ensemble des acteurs : le Delta de la Sauer s'envase et le phénomène semble s'accélérer ces dernières années… Afin de mieux comprendre ce processus, le CEN Alsace a sollicité le Laboratoire Image Ville Environnement (LIVE) de l'université de Strasbourg pour mener une étude sédimentologique.
L'objectif de cette étude est d'estimer l'épaisseur des sédiments, de les caractériser et d'identifier leur provenance, mais aussi de savoir s'ils sont pollués. Enfin, l'étude permettra de retracer l'historique hydromorphologique du site. Démarré en septembre, 109 sondages pédologiques ont déjà été réalisés et quelques sondages mécaniques plus profonds ont démarré.
Ancré dans le Plan Rhin Vivant, c'est une première étape qui permettra d'orienter des scénarios de restauration du fonctionnement hydraulique du site.



Valentin CHARDON, Laurent SCHMITT et Céline BEGORRE du LIVE lors d'un forage mécanique.



Yves GABEL de la commune de Munchhausen accompagné de Céline BEGORRE du LIVE, transportant le matériel de forage sur sa barque à fond plat.

Participation à une étude génétique des castors

La mission des RNN rhénanes a participé à un vaste suivi génétique du Castor d'Eurasie (*Castor fiber*) coordonné par l'OFB à l'échelle de la région Grand Est. L'objectif est de mieux connaître la provenance des populations de Castor d'Eurasie et de mener une veille sur la progression du Castor canadien (*Castor canadensis*), présent également sur le bassin de la Meuse en Belgique. Pour cela, des pièges à poils ont été posés sur des coulées actives. Leur suivi régulier a permis d'envoyer :

- 38 prélèvements de la RNN de l'Ile de Rhinau,
- 4 de la RNN de la Forêt d'Offendorf et
- 1 de la RNN du Delta de la Sauer.

A noter que sur ces trois sites, la présence du Castor d'Eurasie est observée depuis plusieurs années. Les résultats génétiques sont attendus avec impatience !

Le retour du balbuzard le long du Rhin

Le Balbuzard pêcheur est un rapace diurne migrateur au plumage contrasté de blanc, brun et noir. Le « balbu » est l'une des très rares espèces d'oiseaux dites cosmopolites. On le retrouve sur tout le globe, à l'exception des pôles, mais il n'avait plus été vu dans la zone depuis 1902… jusqu'à il y a trois ans environs, où deux couples ont niché, l'un au sud et l'autre au nord de Strasbourg. Pour faciliter la recolonisation du milieu, la LPO Alsace en partenariat avec le Naturschutz Bund (NABU) Südbaden a lancé en 2021 le microprojet Interreg « Balbuzard'Protect ». Ce projet vise principalement la pose de plateformes artificielles de nidification réparties des deux côtés du Rhin. Le CEN Alsace a participé à la recherche de bons emplacements pour la pose de ces plateformes en forêt rhénane, et notamment aux alentours des Réserves naturelles nationales gérées par le Conservatoire.
Les spécialistes sont optimistes quant au retour de cette espèce dite parapluie, même si des défis demeurent : la prédation, la concurrence inter-espèces mais aussi le dérangement humain. Cette espèce est en effet très sensible à tout changement pendant la nidification, c'est pourquoi les lieux de son retour sont encore tenus secrets…



Suivis écologiques des espaces naturels gérés

Suivis écologiques participatifs menés dans les Rieds

Un appel à bénévoles naturalistes a été lancé par le CEN Alsace afin d'améliorer nos connaissances dans le Ried d'Epfig et le Ried de la Zembs. Une quinzaine de sorties réparties entre les mois de mai et août ont permis d'actualiser des données faune/flore. Au total, ce sont 13 personnes qui ont participé à ces inventaires et permis le partage de moment conviviaux dont l'objectif est également de renforcer les échanges de connaissance et le réseau. Les informations récoltées permettent de mieux évaluer, suivre et adapter la gestion. Elles seront également valorisées lors du prochain renouvellement des plans de gestion.



Bénévoles dans le Ried de la Zembs
Photo : E. SCHORR - CEN Alsace

Suivi du repiquage de la sanguisorbe

En 2013, un repiquage de la Sanguisorbe officinale a été réalisé à Wissembourg dans le marais d'Altenstadt afin d'améliorer l'état de conservation de l'habitat de l'Azuré des paluds (*Phengaris nausithous*). Cette expérience a fait l'objet de plusieurs suivis indiquant des résultats plutôt favorables puisque la Sanguisorbe officinale fleurie sur deux des trois stations ayant fait l'objet de repiquage.
Afin de valoriser les résultats de l'expérience de repiquage, le CEN Alsace a commencé à rédiger un article scientifique que nous espérons publier en 2022.

Suivi d'une opération de réouverture et découverte d'une espèce supposée disparue



Bupleurum rotundifolium
Photo : L. GRANDADAM - CEN Alsace

Bupleurum rotundifolium ou Buplèvre à feuilles rondes est une espèce d'apiacée des milieux rudéraux calcaires classée CR*, en "Danger critique d'extinction, présumée disparue" sur la liste rouge de la flore d'Alsace. Si elle fut très présente dans les cultures alsaciennes dans le passé, les méthodes agricoles actuelles ne permettent plus son développement, au point qu'elle était présumée disparue d'Alsace... Situé dans le piémont vosgien, la station de quelques pieds a été découverte dans une zone de pelouse sèche récemment réouverte. Les travaux ayant remanié le sol en surface, il est probable que ces conditions favorables aient permis la germination de graines jusqu'ici en dormance dans le sol.
Une gestion fine adaptée aux besoins écologiques de l'espèce sera réalisée dans le but de voir la station s'étoffer. Le Conservatoire Botanique d'Alsace réalisera une récolte de graines l'an prochain.

Participer à l'amélioration des connaissances en dehors des espaces naturels gérés

Projet *Pyrgus*

La Déclinaison Régionale du Plan National d'Actions en faveur des Papillons de jour a mis en évidence différentes lacunes notamment en qui concerne les connaissances d'espèces prioritaires dont les Pyrgus. En conséquence, un travail a été engagé dans le Grand Est, sur les espèces cibles suivantes : *Pyrgus alveus, Pyrgus cirsii* et *Pyrgus carthami*. Les objectifs des études engagées par les différents partenaires sont de renforcer les connaissances sur la répartition et la biologie de ces espèces.



En Alsace, les prospections ont ciblé l'**Hespérie du carthame (*Pyrgus carthami*)** qui est cantonné en aux collines sèches localisée autour du Bollenberg. Ainsi, des prospections de terrain ont été réalisées sur les stations connues et sur plusieurs parcelles potentiellement favorables à l'espèce. Ces prospections ont permis d'observer 19 individus et de reconfirmer 5 stations (dont une qui n'avait plus permis l'observation de l'espèce depuis 2011).

L'actualisation de ces connaissances permettra de mettre en œuvre des actions de protection et de sensibilisation.



Pyrgus carthami
Photo : A. MULLER - CEN Alsace

Actions d'initiation et de formation naturaliste

Initiation à la détermination des papillons diurnes et opération « Papillon de l'année »

Dans le cadre de la Déclinaison Régionale du Plan National d'Action en faveur des papillons de jours, le CEN Alsace et IMAGO s'associent pour proposer des actions de sensibilisation, d'initiation et de formation.

Une action d'initiation ciblée sur la détermination des papillons diurnes communs a été proposée aux conservateurs bénévoles et aux membres de l'association IMAGO. 31 inscrits ont répondus présents.

En parallèle, l'action "Papillon de l'année" a été lancée afin de sensibiliser, de communiquer et d'améliorer les connaissances sur la répartition d'une espèce du plan. Cette opération, qui se base essentiellement sur la participation des naturalistes bénévoles, a mis à l'honneur ***Brenthis ino*, le Nacré de la sanguisorbe**. Une formation réalisé en visioconférence a été l'occasion de présenter l'espèce, son écologie, sa répartition, les menaces ainsi que la gestion conservatoire mis en œuvre. Les journées de prospection sur le terrain ont dû être annulées. Une aide à la détermination a toutefois été réalisée et est disponible sur le site internet. Enfin, plusieurs articles ont également été rédigés dans le but d'encourager la participation bénévoles aux inventaires.



Gérer

Les espaces naturels gérés par le CEN Alsace nécessitent une gestion adaptée aux enjeux écologiques qui s'y trouvent. La gestion est définie par des documents appelés "plan de gestion", réalisés sur des bases scientifiques grâce à la connaissance des espèces et du fonctionnement des milieux naturels. La gestion prend également en compte d'autres enjeux liés par exemple aux activités humaines sur le site ou aux limites d'ordre économique. La mise en œuvre de la gestion est réalisée grâce à l'équipe des techniciens PGEN et des conservateurs bénévoles.

La gestion des sites conventionnés

Pour ses programmes d'actions et pour leur animation (hors réserves naturelles nationales), le CEN Alsace bénéficie de subventions de la part de ses partenaires : l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la Collectivité européenne d'Alsace et la Région Grand Est pour la gestion courante des sites. Un programme annuel de gestion est établi pour chaque secteur conventionné.

Le CEN Alsace met en œuvre les travaux d'entretien des sites en combinant une large palette d'interventions :

- Gestion en régie interne par les Techniciens PGEN et les Conservateurs bénévoles ;
- Convention de gestion avec d'autres acteurs du territoire (agriculteurs) ;
- Contrat de prestation avec des structures d'insertion et des entreprises ;
- Organisation de chantiers nature avec des bénévoles.

La gestion courante des sites

Conventions et prestations en 2021

Le CEN Alsace associe directement les acteurs locaux à la gestion des espaces naturels. C'est pourquoi des conventions et des prestations sont mises en place avec des intervenants extérieurs (agriculteurs partenaires, associations, structures d'insertions, entreprises spécialisées...).

En 2021, **152 agriculteurs partenaires** agissent à nos côtés pour la préservation du patrimoine naturel alsacien. Ce sont ainsi **189 conventions** qui ont été passées avec ces acteurs locaux pour des travaux d'entretien divers (principalement fauche des prairies et entretien des lisières).

Le CEN Alsace fait particulièrement appel aux structures de l'économie sociale et solidaire pour réaliser des travaux de gestion particuliers (reméandrage de cours d'eau, réouverture de milieux...).

La gestion courante de nos milieux naturels se fait également grâce à des chantiers nature organisés tout au long de l'année et ouverts à tous (voir la rubrique « **Les chantiers nature** »).



Travaux de fauche au Lottel à Geispolsheim (67)
Photo : P. GOERTZ - CEN Alsace

La gestion des Réserves naturelles

Gestion courante dans les Réserves naturelles

Les réserves naturelles font l'objet de travaux d'entretien courants conséquents. Ces travaux peuvent être de natures très variables : entretien des milieux naturels (fauche d'exportation des clairières de la RNR de la Forêt du Hardtwald à Heiteren, entretien des pelouses sèches par pâturage et fauche dans la RNR des collines de Rouffach, entretien des mares et des milieux ouverts dans les réserves naturelles rhénanes), lutte contre les espèces exotiques envahissantes, sécurisation de la fréquentation et des sentiers…

Gestion particulière dans les Réserves naturelles nationales (RNN)

• Gestion de fauche d'une prairie patrimoniale de 60 hectares dans la Réserve naturelle du Delta de la Sauer

La particularité de la prairie du Grosswoerth et de ses nombreuses espèces protégées nous oblige à faucher et à évacuer l'herbe, selon un calendrier préalablement défini en 2016, de manière à les préserver. En effet, la fauche ne se faisait jusque-là qu'une fois par an sur l'ensemble des parcelles, en se calant sur la date des Mesures Agri-environnementales (1er août). Cette fauche « tardive » sans l'être vraiment, ne servait qu'une partie de la végétation, celle dont les graines arrivent à maturité avant le 1er août. Toutes les plantes, comme l'ail anguleux (*Allium angulosum*) ou encore l'inule des fleuves (*Inula britanica*), toutes deux protégées mais fleurissant tardivement, ont vu leur population s'amoindrir…



Travaux de fauche dans la réserve
Photo : CEN Alsace

Depuis 2017, la fauche est réalisée par 5 agriculteurs présents historiquement dans la réserve naturelle du Delta de la Sauer, dont 4 ont signé des baux ruraux emphytéotiques. Ils suivent ainsi le plan de fauche, établi par Reinhold Treiber, phytosociologue et spécialiste des insectes, qui préconise plusieurs fauches durant l'année, selon les espèces présentes sur chaque parcelle.

Or, 2021 a été une année exceptionnellement humide, et la prairie du Grosswoerth s'est retrouvée inondée jusqu'en août, rendant l'herbe impropre à la consommation pour les animaux des agriculteurs.

Ainsi, seule une petite partie (environ 15 ha) a été récoltée pour les chevaux du haras de la Née et le reste (environ 50 ha) est parti en méthanisation pour la production de biogaz. L'ensemble de la surface a donc été fauchée en une opération unique cette année. L'opération a pu être menée grâce à l'implication de tous les acteurs et partenaires de la réserve, et particulièrement les éleveurs de la Région. Mais elle doit rester exceptionnelle, pour favoriser le développement des espèces protégées.



• Gestion écologique de la roselière centrale du Grosswoerth

Prévue dans le plan de gestion de la réserve naturelle, la gestion écologique de la roselière est indispensable, afin de garantir la nidification de l'avifaune. En effet, si aucune intervention n'est réalisée, les saules présents sur le site peuvent coloniser l'ensemble de la roselière, entrainant inévitablement la fermeture du milieu.

Après concertations avec la Station ornithologique de Munchhausen et la Ligue pour la Protection des Oiseaux, une première intervention a été réalisée dans la roselière en décembre 2021 : les bouquets de saules au cœur de la roselière ont été coupés pour permettre à des espèces emblématiques telles que les rousserolles ou le râle d'eau de continuer à trouver des sites favorables à leur reproduction. Par ailleurs, les saules se trouvant dans l'alignement sud de la roselière ont également été coupés en têtards, car leur position empêchait la lumière de passer.



Gestion de la roselière au Grosswoerth
Photo : CEN Alsace

La gestion de la roselière est inscrite dans le nouveau plan de gestion de la réserve, en cours de finalisation. Les prochaines opérations consisteront en des travaux de fauche de la roselière au printemps prochain. Cette action sera à l'image de ce que faisait les anciens et permettra le rajeunissement de la roselière pour le printemps !

• Nettoyage du Rossmoerder



Nettoyage du Rossmoerder
Photo : CEN Alsace

Grâce aux moyens logistiques du club de canoé kayak d'Offendorf (OCKC), le CEN Alsace a pu nettoyer les berges et les bras du Rossmoerder le 16 octobre dernier. Quatre équipes de deux canoës ont traversé le massif à la recherche des détritus. Cette année, en conséquence des crues de 2021, les déchets étaient particulièrement volumineux.

Quoi qu'il en soit, toutes les personnes présentes ont su apprécier ce retour sur le site magnifique de la réserve naturelle, en œuvrant pour la protection de la nature tout en se faisant plaisir !

Nous remercions particulièrement les membres du club de canoë, l'association Herrlisheim-Offendorf Nature et Environnement et des bénévoles du secteur pour leur soutien.

• 10 ans de partenariat avec l'ESAT

Le Conservatoire travaille depuis 2010 avec Patrick Hatié, travailleur de l'ESAT spécialisé dans l'entretien des espaces verts. Ainsi, sur demande et en fonction du type de travaux à réaliser, Patrick Hatié se rend sur site et appuie les gardes animateurs des réserves naturelles nationales dans leurs tâches (débroussaillage, entretien, sécurisation, etc.). Il appuie également les techniciens des sites du CEN Alsace (hors RNN) dans la préparation des chantiers nature.

« L'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) de Schiltigheim est une structure médico-sociale de travail protégé qui permet à 170 personnes en situation de handicap, accompagnées par des encadrants, d'accéder à une vie professionnelle adaptée à leur déficience intellectuelle.» (source : ESAT-schiltigheim.fr)

Interview de Patrick HATIE – ESAT de Schiltigheim :
La collaboration est née de l'enthousiasme de Patrick à être dans la nature, puisqu'il était bénévole au conservatoire et participait à des chantiers nature le samedi.

- Question : Depuis combien de temps travailles-tu au Conservatoire ?
- Réponse : Ohlala, je ne sais plus.. Ça fait longtemps !
- Q : Quelles sont les tâches que tu réalises au conservatoire ?
- R : Du débroussaillage, du ramassage de déchets, du ratissage…
- Q : Qu'est-ce que tu préfères dans ce travail ?
- R : La nature, être dehors.. voir les sites..
- Q : En quoi c'est important pour toi de travailler pour le Conservatoire ?
- R : C'est pour protéger la nature, pour l'environnement et les réserves naturelles



Interview de Patrick Hatié
Photo : CEN Alsace

• Des progrès sur la circulation nocturne dans la Réserve naturelle nationale du Delta de la Sauer

Une étude réalisée par le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) a mis en évidence que le Pélobate brun, petit amphibien très rare en France, mais bien présent dans la Réserve est en danger !
Les individus de cette espèce, fidèles à leurs terriers, aiment les milieux naturels ouverts (une prairie par exemple). Lorsque les végétations sont hautes et denses, ils se déplacent le long des lisières et donc au bord des chemins, fréquentés par les piétons et véhicules motorisés. C'est là qu'ils sont le plus vulnérable, car beaucoup se font écraser, notamment pendant la nuit, qui est leur période principale d'activité.

Ce sujet a été discuté dans le cadre d'un groupe de travail, représenté par les associations naturalistes, des scientifiques, des acteurs locaux et les municipalités de Munchhausen et de Seltz. Ensemble, ils se sont accordés sur la nécessité d'interdire la circulation nocturne des véhicules motorisés au sein de la réserve à l'année.

Cette proposition a ensuite été présentée au Comité Consultatif le 1er décembre 2021, qui l'a validée à l'unanimité. Un arrêté d'interdiction de circulation nocturne dans la réserve sera bientôt établi et entrera en vigueur pour le bien-être du Pélobate brun et de bien d'autres espèces.

Gestion particulière dans les Réserves naturelles régionales (RNR)

Les huit réserves naturelles régionales gérées font l'objet d'une gestion adaptée qui consiste à réaliser chaque année des travaux d'entretien ou de restauration dans le but de préserver ou d'améliorer les milieux naturels dont elles sont constituées. Ces interventions sont réalisées en application des plans de gestion de ces sites. Ces opérations sont financées par la Région Grand Est, l'AERM, et dans certains cas grâce à des contrats Natura 2000. Quelques exemples notables sont présentés ci-après :



Photo : G. GRUNENWALD - CEN Alsace

• RNR des Hautes-Chaumes du Rothenbach à Wildenstein

Dans la Réserve naturelle régionale des Hautes-Chaumes du Rothenbach, l'action de remplacement des piquets et clôtures des zones pâturées s'est poursuivi en 2021. Le matériel a été tracté grâce à des bœufs de race vosgienne afin de préserver les chaumes.



• RNR des Marais et Landes du Rothmoos à Wittelsheim

Dans la Réserve naturelle régionale du Rothmoos, un sentier a été déplacé hors de la zone inondable.

Photo : V. WOLF - CEN Alsace

• RNR du Hardtwald à Heiteren

Pour la 2ème année, le contrat Natura 2000 a permis l'entretien des clairières steppiques. La matière fauchée sur les pelouses a été évacuée grâce à la traction animale.

Signalons également l'observation de l'Anémone sylvestre, espèce remarquable protégée au niveau national et considérée comme vulnérable en Alsace. Sa dernière observation sur la réserve remontait à 1988, elle a directement bénéficié des opérations de réouverture menées lors d'un chantier nature réalisé en février 2019.



Schlittage
Photo : L. THIEBAUT - CEN Alsace



Anémone sylvestre
Photo : H. MATHE - SFOLA

• RNR des collines de Rouffach à Rouffach (secteur Bollenberg)

Un pâturage ovin expérimental tardif a été instauré depuis 2016 sur le Bollenberg avec comme objectif de redynamiser la végétation. Cette gestion permet de réduire la litière accumulée et de créer, par l'action des sabots des moutons, des micro-perturbations dans le sol qui sont favorables à la germination de nombreuses plantes. Ce pâturage annuel est financé depuis 2017 dans le cadre d'un contrat Natura 2000. Ce mode de gestion efficace est suivi de près par le CEN qui réalise chaque année un suivi technique et scientifique de cette pratique.



Pâturage au Bollenberg
Photo : M. MOOCK - CEN Alsace

Travaux de renaturation

• Travaux de restauration de pelouses sèches du Piémont des Vosges sur le site Holiesel à Rosenwiller

La Trame verte et bleue sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté des Communes des Portes de Rosheim a permis de réaliser en 2020 un premier état des lieux du site (inventaires faune-flore) et un plan de gestion pour les dix années à venir. Ce document a notamment permis d'identifier et de cartographier les zones de pelouses sèches et de coteaux à restaurer.
Les travaux ont démarré en janvier 2021 et ont permis des réouvertures conséquentes d'environ 3ha à trois endroits différents (coteaux Sud du Berg, pelouses sur le Berg et au Neugritt).
Ces travaux ont été réalisés en quatre phases :

1. Coupes d'arbres et d'arbustes et stockage sur des tas



2. Exportation de la biomasse et valorisation en « copeaux bois énergie



3. Rognage des souches et finitions en chantier nature (rangement branches, cailloux et déchets ainsi que miseen protection de jeunes cormiers)



4. Mise en œuvre d'un éco-pâturage ovin



Vue du berg depuis un drone (août 2021)



- **Plan de relance au Reben à Winkel**

Le Plan de relance a permis de faire des travaux de restauration d'une pelouse sèche dans le Jura alsacien. Les travaux ont consisté à la fauche et/ou au broyage des prunelliers. Ces actions ont été réalisées à l'automne 2021.



Photo : V. WOLF - CEN Alsace

Natura 2000

Natura 2000 est l'un des outils fondamentaux de la politique européenne de préservation de la biodiversité. En France, chaque ayant droit peut s'investir par la signature de contrats et de chartes Natura 2000.

En 2021, le CEN Alsace bénéficie de **12 contrats** qui permettent de disposer de fonds afin de gérer des espaces naturels d'intérêt communautaire ou abritant des espèces à forts enjeux. En complément, des chartes sont en cours sur **538 parcelles**. Ces dernières engagent le CEN Alsace à respecter de bonnes pratiques écologiques.

l'Europe s'engage en Grand Est

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST
Liberté
Égalité
Fraternité

- **Ile du Rhin à Fessenheim :** un avenant au contrat Natura 2000 (2017-2020) a permis de poursuivre des travaux en 2021. 8 ha de pelouses sèches ont ainsi été pâturés par 85 moutons entre août et septembre. Une coupe des refus du pâturage a aussi été réalisée sur 4 ha début 2022.

- **Rohrmatten à Sélestat :** le contrat 2020-2022 a permis de réaliser une fauche d'exportation tardive d'une cariçaie.

- **Rothleible et Niederwald à Hirtzfelden :** pour la 3ème année consécutive, le contrat Natura 2000 a permis l'entretien écologique de toutes les clairières steppiques des forêts du Niederwald et du Rothleible. Au total, près de 3ha de pelouses sèches ont été fauché et ratissé.



Pâturage à Fessenheim
Photo : D. SCHLAEFLIN - CEN Alsace

- **RNR de la Forêt du Hardtwald à Heiteren :** entretien des clairières steppiques (voir rubrique « Gestion particulière dans les Réserves naturelles régionales (RNR) »

- **Grasberg à Bergheim :** dernière année de travaux d'entretien des pelouses par le biais de coupe sélective de rejets, dans le cadre du contrat Natura 2000. Une réflexion est menée pour demander un renouvellement de ce contrat, tout en le couplant avec une action de pâturage.

- **RNR du Bollenberg à Rouffach :** pâturage ovin et débroussaillage léger des pelouses sèches (voir rubrique « Gestion particulière dans les Réserves naturelles régionales (RNR) »

- **Obere Au à Saint-Louis :** Travaux de restauration de mares dans un ancien bras mort du Rhin, Coupe des ligneux, travaux de surcreusement de mares automne 2021



Restauration de mares à Saint-Louis
Photo : V. WOLF - CEN Alsace

- **Obere Au à Saint-Louis :** Fauche de la pelouse à Orchidées

- **Jungfrau Rheinzinck à Rosenau :** Fauche de la pelouse à Orchidées

- **Moder à Fort-Louis :** taille de Saules têtards.

- **Gemeinde à Mothern :** taille de Saules têtards et coupe de ligneux

- **Rohbach à Neuhaeusel :** taille de Saules têtards, coupe de ligneux et débroussaillage



Restauration de Saules têtards à Neuhausel et Mothern
Photo : P. GOERTZ - CEN Alsace



Valoriser

La valorisation des actions du Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace passe par la sensibilisation des publics. La sensibilisation du grand public à la nature et à l'environnement, la mise en avant des actions du CEN Alsace auprès des autres associations, le partage des données et études scientifiques réalisées par le CEN Alsace au monde scientifique... toutes ces actions sont indispensables à la pérennisation de la protection de la nature dans sa globalité.

Revue de presse

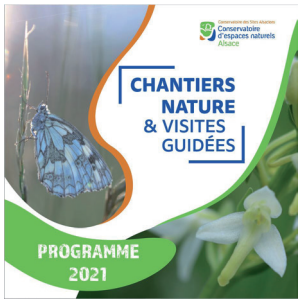
Les activités du CEN Alsace s'étendent à l'ensemble de l'Alsace et sont largement relayées par les médias. En 2021, on compte **90** articles, reportages, annonces... faisant référence au CEN Alsace (chantiers nature, visites guidées, acquisition ou location de sites...).

La mission RNN à l'honneur de la presse locale

Principalement dans le cadre des 30 ans de la réserve naturelle nationale de l'ile de Rhinau, mais pas que… plusieurs articles (Facebook, DNA, bulletins communaux, *etc.*) et reportages (TV2COM, TV Benfeld, RundUm) ont été réalisés cette année. Notre objectif : nous faire connaître et faire connaître les réserves aux gens du coin !

Les Conservateurs bénévoles jouent un rôle important concernant les mentions dans la presse. En effet, nombreux sont ceux qui contactent la presse locale afin d'informer d'un chantier nature à venir ou de rédiger un article décrivant le chantier. Les journalistes assistent parfois même aux chantiers nature sur l'invitation du Conservateur bénévole. Les bénévoles permettent au CEN Alsace de s'inscrire dans la vie médiatique alsacienne.

Publications



Comme chaque année, le CEN Alsace met à disposition un calendrier des Chantiers nature et Visites guidées. Au total, 4 500 tirages ont été effectués, dont 1 700 pour nos membres. Un exemplaire est également consultable sur notre site internet !
Plusieurs outils de communication ont permis de multiplier les réseaux pour le partage du **programme des Chantiers nature et Visites guidées**, notamment avec le site web, la page Facebook, le site « J'agis pour la Nature » (un site qui permet de trouver des activités nature proches de chez-soi), ainsi qu'à travers les programmes et les partenaires du CEN Alsace. Ce programme a également été intégré au calendrier des Sorties natures d'Alsace Nature ainsi que dans ceux de certaines structures locales (maison de la Nature d'Hirtzfelden par exemple).



Communication

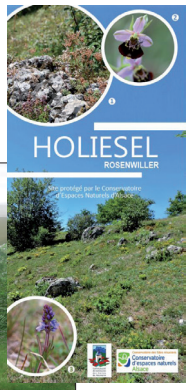


Afin de présenter les actions du CEN Alsace ainsi que les chiffres clés, un **nouveau Roll-up** de présentation du Conservatoire a été réalisé avec la nouvelle charte graphique des Conservatoires d'espaces naturels !

Le **site internet du CEN Alsace** est régulièrement mis à jour et permet d'accéder à de nombreuses informations et documents sur nos actions, notre fonctionnement, les chantiers nature et visites guidées, les projets... mais aussi un système d'adhésion en ligne ! N'hésitez pas à faire un tour sur notre site :
https://www.conservatoire-sites-alsaciens.eu/

Animation et sensibilisation

Animations grand public au Holiesel à Rosenwiller



Pour accompagner les travaux de réouverture réalisés dans le cadre de la Trame Vertes et Bleues, le CEN Alsace a organisé des stands d'information avec des animations afin de sensibiliser les habitants et les usagers aux travaux mis en œuvre. Les importantes opérations de coupe étant encore parfois mal comprises, il est nécessaire de poursuivre l'information et la sensibilisation.

- Une plaquette d'information a été édité afin de présenter le site de Rosenwiller.
- Un chantier nature participatif a permis aux volontaires de contribuer aux travaux.
- Des panneaux de présentation de l'éco-pâturage ont également pu être conçus et réalisés.



Ce travail a été réalisé grâce au stage de formation de Madame Elisa WALTER, élève en BTS « Gestion et Protection de la Nature » et à l'appui de la Communauté des Communes des Portes de Rosheim.

Les 30 ans de la Réserve naturelle nationale de l'Ile de Rhinau !

La réserve naturelle de l'île de Rhinau est, sans conteste, le site alsacien le plus représentatif de ce que l'on appelle la forêt alluviale rhénane, peuplement spécifique né sur les matériaux déposés par les crues du fleuve et continuellement remodelés.

La particularité de la réserve réside dans le fait qu'**elle est encore en liaison avec le Rhin**. La persistance des inondations saisonnières du fleuve a préservé le caractère alluvial de la forêt, cet ensemble de paramètres originaux qui la rendent si belle, si chère au cœur des naturalistes et si étrange aux yeux des promeneurs. Une multitude de milieux forestiers, herbacés, aquatiques, souvent de faible surface, très typés, extrêmement diversifiés, se juxtaposent et s'imbriquent.

Ce n'est pas moins de **1188 espèces**, qui sont recensés dans l'enceinte de la Réserve, animaux et végétaux confondus. Parmi elle, nous pouvons compter 353 espèces patrimoniales avec un statut d'intérêt important comme : l'ensemble des amphibiens, comme le saule faux daphné (*Salix daphnoides*).



C'est le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) d'Alsace, ou plus connu sous le nom de Conservatoire des Sites Alsaciens (CSA), qui a été retenu pour la gestion de ce site exceptionnel depuis 30 ans. Le CEN Alsace est une association reconnue d'utilité publique qui s'est donnée pour mission d'acquérir, protéger et entretenir les milieux naturels sensibles alsaciens. Elle rassemble depuis 1976 de nombreux bénévoles, scientifiques, collectivités… unis par la volonté commune de préserver notre environnement.

Créée le 6 septembre 1991, **la réserve a fêté ses 30 ans en 2021**. Un programme d'animations, étalées sur l'année scolaire 2021-2022, a été prévu sur le territoire de l'ensemble des trois communes bordant la réserve : Rhinau, Sundhouse et Schoenau.

Pour lancer les festivités, une exposition photos a été inaugurée le 10 novembre 2021 à Rhinau à la suite de la réunion annuelle du comité consultatif de la réserve. Les membres du comité ont pu admirer le travail des trois photographes amateurs locaux : Marc Helfter, Christian Haug et Christian Meyer. Présentée en parallèle à Rhinau, Sundhouse et Schoenau, l'exposition poursuivra son itinérance en 2022.

Découvez la réserve naturelle de l'Ile de Rhinau en visionnant un film réalisé par Serge DUMONT dans le cadre des 30 ans de la réserve, disponible sur notre chaine Youtube !



Inauguration de l'exposition à Rhinau
Photo : B. SCHAFFNER - CEN Alsace

Visites guidées et sorties nature

Visites guidées

Dans les Réserves naturelles nationales (RNN)

Chaque année, de nombreuses visites guidées sont organisées par le CEN Alsace dans les Réserves naturelles nationales rhénanes. Les gardes animateurs des réserves accueillent le public pour leur faire découvrir les particularités des milieux, de la faune et de la flore de ces réserves, témoins de la grande diversité qu'offrait le Rhin auparavant.

Sur les 4 RNN en 2021, le CEN Alsace a organisé, **38 visites guidées** grand public, accueilli **20 groupes** de particuliers et **18 groupes scolaires**. Au Total, **404 adultes** et **224 enfants** ont bénéficié d'une visite guidée par les gardes-animateurs des Réserves naturelles. Ces actions contribuent à la sensibilisation et l'éducation à la nature du grand public.

- **Visite des élèves du collège de Seltz dans la réserve naturelle nationale du Delta de la Sauer**

Dans le cadre d'un programme d'animation mené par le CINE de Munchhausen, 4 classes du collège de Seltz ont été accueillies en Réserve Naturelle Nationale (RNN) du Delta de la Sauer. Cette visite a permis la découverte de la réserve de manière sensorielle et sensible (grâce aux écoutes, à la recherche et à l'observation d'animaux, etc). Grâce aux animateurs du CINE et de Muriel DISS, la garde animatrice, les classes ont exploré ces milieux rares, vestiges de l'ancienne forêt du Rhin et lieu de vie des espèces emblématiques des milieux humides. Ils ont également pu prendre conscience de la belle biodiversité présente sur le ban communal de la ville de Seltz ! Ces journées de visite ont été réalisées en mobilité douce : en effet, les élèves et enseignants du collège ont rejoint les intervenants à pied depuis le collège Seltz jusqu'à la réserve.



• Belle découverte de la Réserve Naturelle de l'île de Rhinau avec le collège de Rhinau

Chaque année, un groupe d'élèves du « Collège des Deux Rives » de Rhinau formant le Club « E3D-plus belle la Terre » part à la découverte de la Réserve Naturelle Nationale de l'île de Rhinau en compagnie des agents du CEN Alsace (à vélo depuis la commune de Rhinau). La sortie s'est déroulée le 21 septembre 2021 et a permis aux élèves de découvrir les richesses de la Réserve Naturelle et d'assister à une pêche électrique de l'OFB. Mais le club est encore plus actif puisqu'il participe aussi à l'étude scientifique « plastique à la loupe » organisée par la Fondation Tara Océan. Il a donc également mis en œuvre le dispositif de recherche sur un banc de sable fraichement crée par les récentes crues du Rhin.
Ce fût une très belle journée, très complète et riche en enseignements !

• Animation de la journée de formation arbres et arbustes de la forêt rhénane

Dans le cadre d'un cycle de formation à la botanique proposé par l'ARIENA, Victor SCHOENFELDER a reçu une petite troupe d'animateurs nature du réseau des CPIE sur le thème « arbres, arbustes et lianes de la jungle rhénane » le 07 juillet dans la RNN de l'Ile de Rhinau. Initiation pour certains ou occasion de se perfectionner pour d'autres ; dans tous les cas une expérience rhénane pour tous ! Les 9 participants ont en effet eu la chance de vivre la forêt alluviale dans son essence même : en partie inondée par les hautes-eaux du Rhin.

Dans les Réserves naturelles régionales (RNR)

• Réserve naturelle régionale (RNR) de l'Eiblen et Illfeld à Réguisheim

Visite guidée avec le lycée agricole de Wintzenheim, avec une classe de Bac pro GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune) à l'automne 2021.

• RNR du Rothmoos à Wittelsheim : Sortie avec le CINE du Moulin

Sortie nature avec le CINE du Moulin de Lutterbach le 1er avril 2021 dans la RNR des Marais et Landes du Rothmoos à Wittelsheim.



Sortie avec le CINE du Moulin
Photo : V. WOLF - CEN Alsace



Chantier nature au Bickenberg
Photo : L. THIEBAUT - CEN Alsace

Retours sur des chantiers nature

• Chantier nature à Osenbach sur le site du Bickenberg

Le site naturel du Bickenberg est constitué d'un complexe de plusieurs pelouses sèches, dispersées sur la colline. Très connu pour sa flore remarquable, ce site a la particularité d'être entretenu presque intégralement par les bénévoles, lors du chantier nature annuel, qui a lieu depuis maintenant 20 ans ! En 2021 encore, près de 15 bénévoles se sont retrouvés le 10 octobre pour entretenir les pelouses sèches.

• Journée de solidarité avec l'entreprise PWC à Geispolsheim « Lottel » et Herbsheim « Belle source »

Une cinquantaine de collaborateurs de l'entreprise PWC sont venus nous apporter leur aide dans le cadre de chantiers solidaires organisés par Unis-Cité. Les travaux ont eu lieu dans le Ried noir de la Zembs, sur le site de la Belle Source (Herbsheim) et dans le Bruch de l'Andlau sur le site du Lottel (Geispolsheim). Au programme taille de lisières, ratissage et évacuation des produits de fauche, taille des saules têtards et dégagement d'un emplacement pour une future mare. La journée s'est déroulée dans une très bonne ambiance et sous un magnifique soleil. Tout ce petit monde est reparti fatigué, mais content du travail produit. Merci donc à eux et à Unis-Cité pour leur aide dans la gestion de ces sites remarquables.



Interventions des lycées

• Chantiers nature avec le Lycée de Rouffach

Début mai, dans le cadre du partenariat entre le CEN Alsace et le Lycée de Rouffach, une classe de seconde a participé à une visite guidée de la RNR de Rouffach à la découverte des orchidées. Dans la continuité de cette visite guidée, les élèves ont participé à deux chantiers natures, pour entretenir les pelouses en automne 2021.

• Chantiers nature avec le Lycée du Pflixbourg de Wintzenheim

Comme chaque année des élèves de 1ère GMNF du Lycée du Pflixbourg de Wintzenheim sont venu apporter leur aide à la gestion de la RNR du Rothenbach. Au programme de ces 3 journées de travaux, entretien des clôtures hors zones pâturées, entretien des infrastructures anti-érosion et coupe de rejets et semis ligneux dans les chaumes.
Cette classe a également participé à l'entretien du site du Grasberg à Bergheim par le biais de travaux de coupe et de ramassage au niveau de la carrière présente sur le site.



Chantier avec le Lycée de Rouffach
Photo : L. THIEBAUT - CEN Alsace



Chantiers nature avec le Lycée du Pflixbourg de Wintzenheim
Photo : G. GRUNENWALD - CEN Alsace

• Chantier nature à Obernai avec le Lycée Agricole d'Obernai (LEGTA)

Une journée de chantier avec la classe de Terminale Bac Technologique STAV option Aménagement. Par la belle journée d'octobre, la classe a participé à la gestion du site « Buehl », situé à Obernai à deux pas du LEGTA, et contigu d'une parcelle de l'Exploitation du lycée agricole d'Obernai.

Après les explications fournies par le technicien, les élèves se sont mis à l'ouvrage. Objectif : exporter les produits du broyage. Le but est de maintenir une végétation rase et d'éviter la végétalisation des mares. Cette opération bisannuelle rend le site propice à la reproduction du crapaud vert, batracien rare en France et présent dans le secteur. A midi, pique-nique et barbecue sur place, merci à l'organisatrice… Merci aux Professeurs Mme Iyapah et M. Romanus pour l'encadrement des élèves.



Chantier nature avec le Lycée Agricole d'Obernai (LEGTA)
Photo : P. GOERTZ - CEN Alsace



Projet de financement participatif



Les chèvres du Jesselsberg

La crise sanitaire a retardé le chantier mais plusieurs actions ont tout de même été réalisées en 2021, notamment la remise en état de la clôture du nouveau parc.
Dans cette parcelle, une large bande de pins a été enlevé pour réouvrir cet espace. Les travaux de finition en automne ont permis de transformer ce terrain en une belle pelouse, propice à accueillir une riche biodiversité. Enfin la construction de la nouvelle cabane des chèvres a pris du retard mais est en cours (chantiers début 2022).



Remise en état de la clôture
Photo : Commune de Soultz-les-Bains

Pour en savoir plus sur le financement participatif pour la construction d'un abri pour des chèvres sur le site du Jesselsberg, rendez-vous sur Helloasso : *https://www.helloasso.com/associations/conservatoire-des-sites-alsaciens/collectes/trhtr*

Retour d'expérience

• Restauration complète d'un biotope alluvial artificialisé sur la Moder à Wingen-sur-Moder



Inauguration du site
Photo : L. DIETRICH - CEN Alsace

Opération pilote du partenariat signée le 28 novembre 2019 entre le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA) et de Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace (CEN Alsace), la restauration du site "Breitmatt" à Wingen-sur-Moder s'est achevée en 2021.

Ce projet a été menée en lien avec le Parc naturel régional des Vosges du Nord (PNRVN), et grâce aux aides de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, de la Région Grand Est, de la Communauté de communes Hanau-La Petite Pierre et de la DREAL Grand Est.

Après une première phase de travaux consacrée à la désartificialisation du site en 2020, une deuxième phase de travaux a permis en 2021 de restaurer la fonctionnalité alluviale du site. Le coût global du projet s'élève à 122 500 € dont 32 500 € pour l'acquisition des terrains par le CEN Alsace et 90 000 € pour les deux phases de travaux sous maitrise d'ouvrage du SDEA.

Les partenaires du projet et plusieurs élus locaux se sont retrouvés sur place le 5 novembre 2021 pour l'inauguration du site.

Pour en savoir plus, une fiche de retour d'expérience est disponible sur le site Web du CEN Alsace.







Accompagner

L'Alsace est une région fortement peuplée et anthropisée et la protection de la nature ne peut se faire sans prendre l'humain et ses activités en considération. Afin d'améliorer au mieux cette cohabitation, le CEN Alsace s'est fixé comme objectif d'accompagner les structures, publiques ou privées, dont l'activité a un impact sur l'environnement.

Le Service d'Information Naturaliste (SIN)

Créé en 2013, le **Service d'Information Naturaliste (SIN)** vise à apporter des réponses ciblées, d'une part aux demandes d'information sur la biodiversité en Alsace qui nous parviennent d'horizons divers, et d'autre part à permettre l'accès du public à une information de qualité, périodiquement actualisée, sur le réseau des sites protégés et gérés par le CEN Alsace.

C'est également dans ce cadre que de nombreuses actions sont valorisées à travers la réalisation de retours d'expériences, d'articles dans des bulletins communaux ou encore du tableau de bord de la Fédérations des conservatoires d'espaces naturels. En toile de fond, ce projet permet d'une part de maintenir les outils informatiques permettant la saisie et la gestion des informations mais également d'échanger avec les différentes structures détentrices de données.



Tableau de bord 2021
des Conservatoires d'espaces naturels

Life Biodiv'Est, un programme au service de l'action pour la biodiversité en Grand Est

Le principal objectif du projet est de construire les conditions pour l'action, en développant le socle nécessaire à la mise en œuvre de la **Stratégie Régionale pour la Biodiversité**.
Le projet dans sa globalité atteint un montant de 26 471 000 € pour une période de 10 ans (2021-2031) et regroupe **16 partenaires co-bénéficiaires** autour de 26 actions, dont 3 sont pilotés par les CEN du Grand Est :

- ACTION C05 : Construction et animation d'une stratégie foncière régionale en faveur des espaces naturels ;
- ACTION C06 : Construction et l'animation d'un pôle de gestion des milieux en Grand Est ;
- ACTION E05 : Animation de la vie citoyenne et du bénévolat, pour laquelle la CEN Alsace est chef de file.



Vers la création d'une nouvelle Réserve Naturelle Régionale à Bischoffsheim, Rosenwiller et Obernai

En 2018, la commune de Bischoffsheim a initié la **création d'une nouvelle réserve naturelle régionale**. Ce projet visait la préservation de la chênaie pubescente du Bischenberg, un habitat particulièrement remarquable en Alsace. Suite à une première présentation en CSRPN (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel), ce dernier a souhaité que l'ensemble des milieux ouverts remarquables situés à proximité soient également pris en compte afin de préserver la mosaïque d'habitats naturels sur une superficie plus importante.

C'est donc tout naturellement que le CEN Alsace s'est engagé aux côtés de la commune pour l'accompagner vers la création de cette nouvelle réserve permettant ainsi après une première phase de concertation partenariale d'augmenter la surface concernée. En effet, les communes de Rosenwiller et d'Obernai ont répondu à l'appel et les sites du Holiesel et de l'Immerschenberg font maintenant partie intégrante du projet.

Un travail d'actualisation des connaissances naturalistes a également été réalisé afin de préparer la rédaction du dossier de classement. Plusieurs étapes restent à venir comme la définition du règlement, la finalisation du dossier de classement et l'instruction administrative complète du dossier.

Projet Interreg : Espèces animales en danger !

Le **projet INTERREG Espèces animales en danger** au sein de la Réserve de biosphère transfrontalière (RBT) Vosges du Nord – Pfälzerwald a vu le jour en 2020 sous l'impulsion du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord. Ce programme d'une durée de 3 ans a pour enjeux la sauvegarde de l'Ecrevisse des torrents, de l'Azuré des paluds et de l'Azuré de la sanguisorbe, des chauves-souris anthropophiles (principalement le Grand murin) ainsi que la préservation de leurs habitats.

La participation du CEN Alsace concerne principalement le volet Maculinea, aux côtés du SYCOPARC et du GNOR (Gesellschaft für Naturschutz und Ornithologie Rheinland-Pfalz) qui intervient sur le territoire allemand.

L'actualisation des connaissances (répartition de la sanguisorbe, sites potentiellement favorables, stations d'azuré) initiée en 2020 dans la vallée de la Sauer s'est poursuivi en 2021. Ce travail a permis de réaliser une première analyse foncière (propriétaires, classement au PLU, déclaration à la PAC, indivisions) en vue de la définition d'une stratégie foncière. Le projet a fait l'objet de plusieurs présentations aux acteurs locaux concernés ainsi qu'à la presse.



Azuré des paluds (*Phengaris nausithous*) sur Sanguisorbe (*Sanguisorba officinale*)
Photo : A. MULLER - CEN Alsace

UNION EUROPÉENNE
Fonds européen de développement régional (FEDER)
Europäischer Fonds für regionale Entwicklung (EFRE)
Dépasser les frontières, projet après projet / Der Oberrhein wächst zusammen : mit jedem Projekt



Plan d'actions en faveur des papillons de jours

Les **Plans nationaux d'actions (PNA)** sont des outils stratégiques du Ministère en charge de l'Environnement qui visent à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable les populations des espèces menacées ou faisant l'objet d'un intérêt particulier. Ce dispositif est sollicité lorsque les outils réglementaires de protection de la nature sont jugés insuffisants pour rétablir une espèce ou un groupe d'espèces dans un état de conservation jugé favorable. Actuellement 81 PNA sont en cours à l'échelle nationale dont 18 sont déclinés en Grand Est (ou dans les anciennes régions).

Le **PNA en faveur des papillons de jour** (2018-2028) rédigé par la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes et l'OPIE (Office pour les insectes et leur environnement) est en cours de déclinaison à l'échelle régionale par les trois CENs (CEN Alsace, CEN Champagne-Ardenne et CEN Lorraine). La réalisation de cette déclinaison nécessite un travail d'animation important entre les différents acteurs. Elle s'articulera autour des quatre grands axes suivants : Animer ; Connaitre ; Gérer, Protéger ; Communiquer. Plusieurs actions liées au volet "connaissance" ont également été réalisées (voir la rubrique « **Connaitre** »).

Eviter, réduire, compenser, accompagner (ERCA)

Le développement des territoires entraîne des aménagements qui affectent parfois de manière irréversible les milieux naturels, les espèces qui y vivent et les services écosystémiques associés. La localisation et l'ampleur de ces aménagements sont évaluées et autorisées par l'État dans le cadre défini par le code de l'Environnement.

Ce cadre législatif oblige l'aménageur à produire une étude d'impact qui vise à **réduire**, **éviter** et **compenser** les effets négatifs sur l'environnement. Cette démarche oblige l'aménageur à compenser les impacts résiduels sur la biodiversité n'ayant pu être évités ou réduits, par des mesures équilibrées au regard de l'ampleur et de la durée de l'impact sur la biodiversité. La loi « pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages » du 8 août 2016 a réaffirmé les principes de cette doctrine et renforcé les modalités de sa mise en œuvre.

A l'échelle nationale, les **Conservatoires d'espaces naturels** disposent d'une charte éthique. En Région Grand Est, les trois conservatoires d'espaces naturels ont précisé leurs modalités d'implication notamment au regard de la procédure d'instruction des dossiers dans le cadre du plan quinquennal. Le CEN Alsace s'occupe notamment de Mesures Compensatoires Environnementales liées à l'extension de la ligne LGV Est, à l'extension de gravières ou à la création d'aménagements (route, ligne de tram, bâtiments…).

Le CEN Alsace gère actuellement 24 sites en mesures compensatoires représentant une surface totale de 132,60 ha. De nouvelles compensations sont en cours d'étude pour une intégration future au réseau des sites protégés et gérés par le Conservatoire.

• Nouveau site à Ernolsheim-lès-Saverne

Après une première phase d'étude de sites inscrits en mesure compensatoire ayant conduit à l'élaboration de plans de gestion détaillés. Un partenariat a été conclu avec le Crédit Mutuel Aménagement Foncier ainsi que la commune d'Ernolsheim-lès-Saverne, pour la mise en œuvre de mesures compensatoires liées à la construction d'un lotissement sur ce ban communal.



Site Grossmatt à Ernolsheim-lès-Saverne
Photo : E. SCHORR - CEN Alsace



• Restauration de la zone humide des "Turnipsenmatten" à Blaesheim

Le partenariat entre la commune de Blaesheim, l'Eurométropole de Strasbourg et le CEN Alsace a été officialisé symboliquement lors de l'Assemblée générale du 26 juin 2021 par la signature d'un parchemin qui sera intégré dans une capsule temporelle enterrée lors des futurs travaux de restauration des Turnipsenmatten pendant la durée du bail emphytéotique de 99 ans.

Rappelons que dans le cadre des mesures compensatoires du champ captant de Plobsheim, la commune de Blaesheim s'est engagée à mettre à disposition une ancienne peupleraie à restaurer d'environ 7,8 ha dans le Bruch de l'Andlau. De son côté, l'Eurométropole de Strasbourg s'est engagée à financer les opérations de restauration ainsi que la gestion mise en œuvre par le CEN. L'avant-projet de restauration suit son cours et les travaux de restauration débuteront en 2022.



Vue sur la zone humide des Turnipsenmatten
Photo : M. MOOCK - CEN Alsace



Officialisation du partenariat
Photo : CEN Alsace

• Travaux d'entretien en faveur du Crapaud vert au « Bohrie » à Ostwald

A Ostwald, un entretien régulier des mares aménagées en faveur du Crapaud vert dans le cadre de mesures compensatoire est nécessaire afin de limiter le développement de la végétation. En effet, cette espèce protégée à caractère pionnier se reproduit dans des mares pauvres en végétation. Conformément au plan de gestion, seules deux mares sur quatre sont entièrement remaniées chaque année afin de laisser d'autres espèces se développer. Les résultats du suivi de l'espèce montrent que les travaux d'entretien sont particulièrement efficaces.



Avant/pendant/après travaux. Photo : D. SCHAEFLIN - CEN Alsace



Préserver les vergers du territoire de la Communauté de communes du Sundgau

La Communauté de Communes du Sundgau (CCS) mène un projet en faveur des vergers dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt trame verte et bleue (AMI TVB). Ce projet d'une durée de 2 ans (2020-2021), nommé « Objectifs Vergers », est réalisé en partenariat avec plusieurs structures : ODONAT, la LPO Alsace, la Maison de la nature du Sundgau, la fédération des arboriculteurs du Haut-Rhin et le CEN Alsace.

L'appui du CEN Alsace a été sollicité dans le cadre de l'animation foncière réalisé par la CCS et pour la réalisation de plans de gestion. Ainsi, le CEN Alsace a :

- renouvelé le plan de gestion des Sites d'Hirtzbach, constituée de vergers, de haies et d'une zone humide (voir la rubrique "Plans de gestion 2021") ;
- rédigé un plan de gestion pour les vergers intercommunaux de la CCS.

Plan d'actions « Espèces exotiques envahissantes »

Les espèces exotiques envahissantes sont reconnues comme étant la quatrième cause de l'appauvrissement de la biodiversité mondiale. Par leurs multiples impacts, elles menacent les espèces indigènes, les habitats naturels, et les services rendus par les écosystèmes. L'Etat a développé une stratégie nationale relatives aux espèces exotiques envahissantes, les CEN du Grand Est (CEN Lorraine, CEN Champagne-Ardenne et CEN Alsace) animent cette stratégie en région en lien avec les différents acteurs.

Une liste catégorisée de la flore a été réalisée par les conservatoires botaniques et permet de définir des priorités d'actions. Plusieurs actions réalisées contre les jussies sont suivies, ces espèces ayant été définies comme prioritaires. De même des actions sont lancées sur une population de Grenouille taureau découverte récemment à Riedseltz. L'ensemble des informations utiles sont disponible sur la plateforme technique régionale : **https://eee_grandest.fr**

Le Régiment de Marche du Tchad à Meyenheim

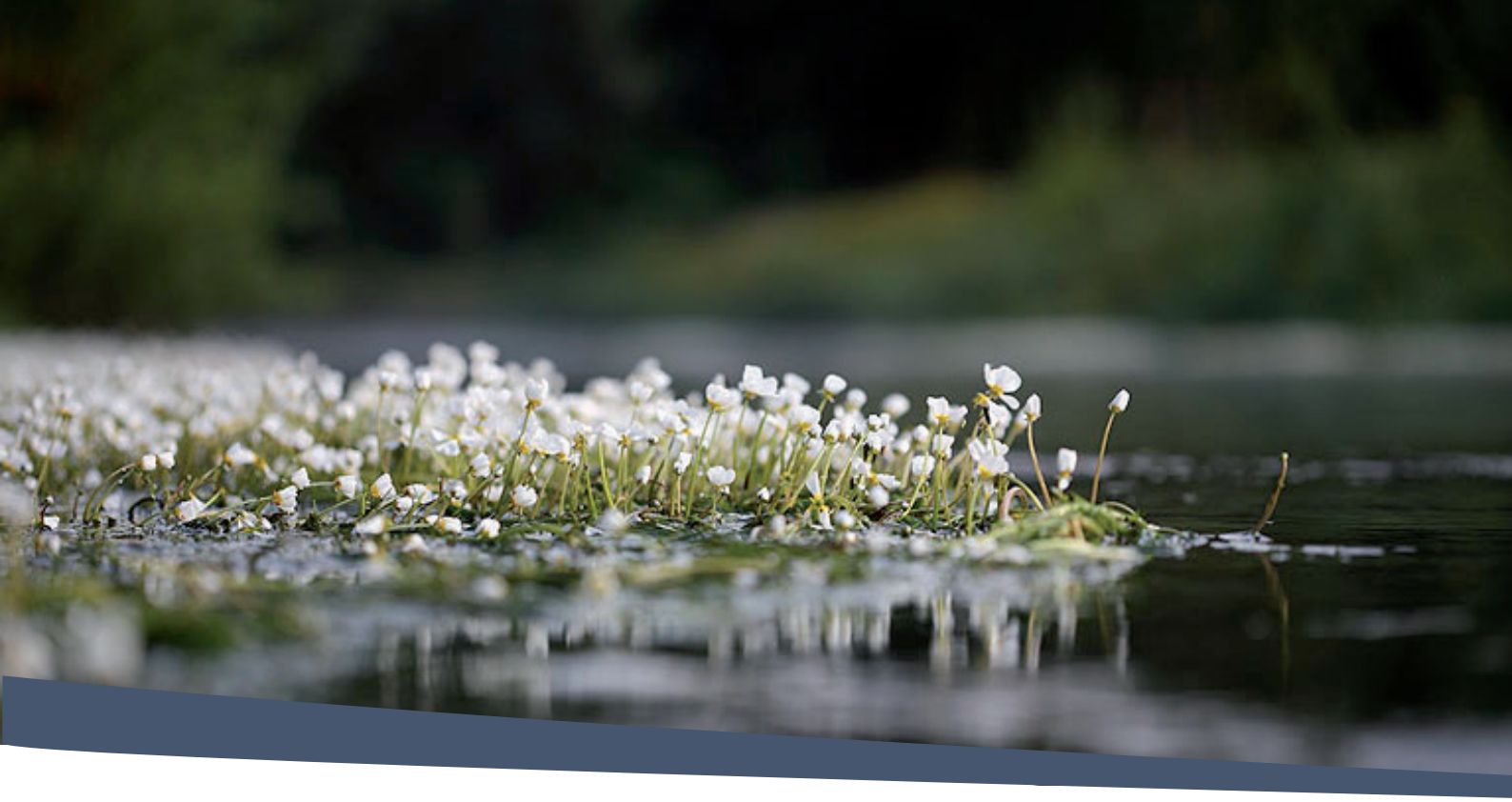
Le ministère des Armées a élaboré une **stratégie ministérielle de préservation de la biodiversité** doté d'un fond d'intervention afin de concilier les activités opérationnelles et la préservation de la biodiversité.

Le Régiment de Marche du Tchad a bénéficié de ce fond pour financer la plantation de haies et bosquets sur le terrain militaire de Meyenheim, et a sollicité le CEN Alsace pour l'accompagner dans les travaux.

Pour cela, plusieurs échanges et rencontres ont eu lieu au cours de l'année afin de cerner les enjeux écologiques et opérationnels de la zone de plantation. Ce sont 2500 plants de Merisier (*Prunus avium*), Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*), Chêne (*Quercus sp.*), Prunelier (*Prunus spinosa*), Alisier (*Sorbus sp.*) et Erable (*Acer sp.*) qui ont été plantés.



Plantation en cours
Photo : A. MULLER - CEN Alsace



Réseaux & Partenaires

Depuis sa création, le CEN Alsace a développé et noué des partenariats avec un nombre important de structures qui, au niveau local, départemental et régional, agissent d'une manière ou d'une autre à la préservation des milieux naturels. Ces partenariats fournissent au CEN Alsace les moyens nécessaires à son action, portent sur la mise à disposition du foncier, permettent d'agir en cohérence voire en synergie et de démultiplier les moyens, contribuent à l'amélioration des connaissances, favorisent l'ancrage territoriale et contribuent à la sensibilisation du public et parfois au tissu économique local. Au niveau national, il existe 24 Conservatoires d'espaces naturels (CEN). Tous sont membres de la Fédération des CEN qui représente le réseau, accompagne et favorise les échanges.

Le développement des partenariats de projets

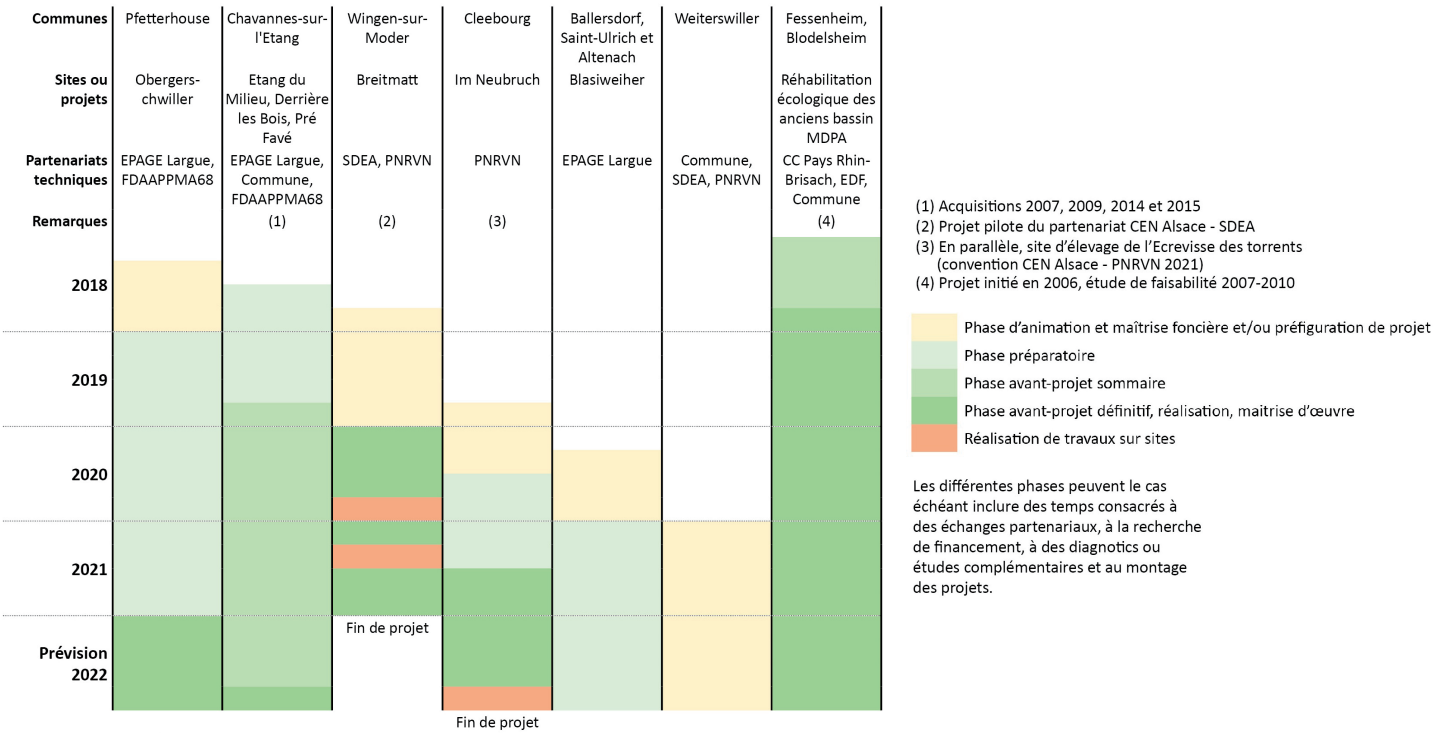
• Des partenariats pour les zones humides et la biodiversité

Les zones humides tiennent une place importante dans le réseau d'espaces naturels protégés et gérés par le CEN Alsace puisque 2/3 des sites sont constitués en tout ou partie de zones humides. Par ce biais, le CEN Alsace participe à la sauvegarde de la biodiversité des zones humides, à la préservation de la ressource en eau et à la fonctionnalité des écosystèmes alluviaux et humides.
Initié en 2018, la Mission Ingénierie pour les Zones Humides et la Biodiversité développe des projets partenariaux de restauration ou renaturation des zones humides et de la biodiversité, de la phase de programmation, voire d'acquisition, à la réalisation.
Le diagramme ci-dessous retrace l'état d'avancement des différents projets en cours à la fin de l'année 2021.

La mise en œuvre de ces différents projets fait appel à des conventions de partenariats signées :

- avec la Communautés de Communes Pays Rhin-Brisach, Électricité de France et la Commune de Fessenheim le 19 juin 2019,
- avec le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle le 28 novembre 2019,
- avec l'EPAGE Largue le 15 décembre 2020,
- avec la Fédération du Haut-Rhin pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique le 3 mai 2021,
- avec le Parc naturel régional des Vosges du Nord le 27 janvier 2022.





• Le développement des partenaires privés

En 2021, le CEN Alsace a accueilli Thierry KEMPF en tant que volontaire au titre d'un nouveau partenariat de compétences avec le **Groupe La Poste**. Thierry intervient sur des missions d'appui à l'entretien écologique des sites (travaux de fauche, débroussaillage, lutte contre les espèces exotiques envahissantes…) et participe aux chantiers nature ainsi qu'aux tournées de surveillance. Il intervient également en appui à la Mission scientifique pour la réalisation de suivi de la flore et de la faune, ainsi qu'à la Mission vie associative et bénévolat pour la tenue de stands, l'accueil de bénévoles ou des évènements associatifs.

Par ailleurs, le projet de mécénat avec la **Fondation Nature & Découverte** qui a débuté en 2019, s'est poursuivi en 2020, et a été reconduit en 2021. Pendant plusieurs mois un arrondi solidaire a été remis en place dans le magasin « Nature & Découverte » de Colmar. Cette action a permis de récolter des fonds pour la gestion du site du Letzenberg à Turckheim (68), en plus du soutien financier de la Fondation pour les travaux de restauration d'une surface de pelouse sèche sur le site.

Les partenaires du CEN Alsace

• Des partenaires pour les moyens d'action

4 partenaires de longue date soutiennent les actions de protection et de gestion des sites du CEN Alsace :

- l'**Etat (DREAL),** dans le cadre de la gestion des réserves naturelles nationales, du service d'informations naturalistes, de la mission consacrée aux zones humides, des plans nationaux et régionaux d'actions, du dispositif Natura 2000 ;
- la **Région Grand Est (RGE)** , pour la gestion des réserves naturelles régionales et de nombreux sites dans les Vosges et la plaine de l'Ill;



- la **Collectivité européenne d'Alsace (CeA)** , pour la gestion de nombreux sites sur l'ensemble de l'Alsace ;
- l'**Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM)**, de manière transversale sur les thématiques zones humides et sur la quasi-totalité du programme d'actions

PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST
Liberté Égalité Fraternité
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Grand Est ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

ALSACE Collectivité européenne

AGENCE DE L'EAU RHIN•MEUSE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

• Des partenaires pour le foncier

La contribution du CEN Alsace pour la sauvegarde de la biodiversité alsacienne repose en grande partie sur des partenariats fonciers avec une multitude d'acteurs qui ont choisi de confier la protection et la gestion d'une ou plusieurs de leurs propriétés au conservatoire.

Qu'il s'agisse d'un bail emphytéotique, d'un bail civil, d'une convention de gestion ou d'une obligation réelle environnementale, les terrains communaux représente **771 ha en 2021** (dont 56% de baux emphytéotique et 37% de baux civils). Ils appartiennent à **100 communes** différentes.

La **Collectivité européenne d'Alsace** est également un acteur majeur de la protection des milieux naturels par la maitrise foncière, notamment au travers de sa politique Espaces Naturels Sensibles. Elle agit historiquement en partenariat avec le CEN Alsace sur les questions foncières par des acquisitions en copropriétés dans le Haut-Rhin (39,4 ha de 1985 à 1995) et des baux emphytéotiques dans le Bas-Rhin (138,5 ha de 2001 à 2013). Parallèlement, le CEN Alsace intervient pour la gestion de 133,3 ha supplémentaires de propriétés de la CEA dans le cadre des programmes d'actions annuels.

En partenariat avec la **Région Grand Est**, le CEN Alsace a également réalisé plusieurs acquisitions en copropriété entre 1992 et 1995 qui représentent 26 ha. Les autres terrains propriétés de la Région Grand Est sur lesquels le CEN Alsace intervient totalisent 16,6 ha.

Les terrains propriétés d'**entreprises privées** confiés en gestion au CEN Alsace représentent quant à eux 879 ha, dont 797 ha propriétés d'**Électricité de France**. Les 82 ha restant appartiennent à 6 autres entreprises privés et correspondent le plus souvent à des terrains relevant de mesures compensatoires environnementales.

Mais les partenariats fonciers du CEN Alsace concernent aussi :

- 62 personnes privées avec lesquelles des baux emphytéotiques ou baux civils ont été mis en place pour 61,3 ha,
- 6 personnes morales privées pour 31,7 ha (Fondation de l'Oeuvre de Notre-Dame, Fédération du Club Vosgien, Hôpital civil d'Ensisheim, Consistoire Protestant de Colmar, Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage, Lion's Club),
- 4 associations de protection de la nature pour 24,2 ha (Alsace Nature, Ligue pour la Protection des Oiseaux, Association Nature Ried, Les Amis des Cigognes),
- l'État avec 15,5 ha en convention de gestion.



• Des partenaires pour des programmes d'actions ciblés

Chaque année, d'autres partenaires participent à des programmes d'actions plus spécifiques :

• **Electricité De France** pour le partenariat consacré à la conservation des milieux naturels rhénans de l'île du Rhin haut-rhinoise. Ce partenariat initié en 1987 par des conventions de gestion ponctuelles de pelouses sèches a pris une nouvelle envergure en 2004 avec la signature d'un bail de location sur près de 800 ha de milieux naturels de l'île du Rhin (terrains propriétés d'EDF et domaine hydroélectrique concédé). Le CEN Alsace intervient pour la gestion conservatoire et le suivi de milieux naturels de grand intérêt écologique, notamment en mobilisant des contrats Natura 2000, et y a initié un ambitieux projet de réhabilitation en zone de marais pour les anciens bassins de stockage des Mines Domaniales de Potasse d'Alsace.



Astragale du Danemark (*Astragalus danicus*), unique station préservé grâce au partenariat avec EDF. Photo D. SCHLAEFLIN - CEN Alsace

• La **Commune de Kaysersberg-Vignoble** pour la préservation des collines sèches de Sigolsheim et qui soutient financièrement les travaux d'entretien et de restauration de ce haut-lieu pour la biodiversité.

• Le **Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA)** et **l'EPAGE Largue** en charge de la gestion des milieux aquatiques dans leur périmètre respectif, avec lesquels le CEN Alsace développe des projets communs de restauration des milieux alluviaux (voir la rubrique « **Des partenariats pour les zones humides et la biodiversité** » ci-avant).

• Nouveau partenariat avec la **Fondation du Patrimoine**

FONDATION DU PATRIMOINE

La Fondation du Patrimoine lance conjointement avec le CEN Alsace un *appel à dons* pour la **restauration de la tourbière du See d'Urbès**.

Certaines zones de cet espace naturel sont colonisés par des ligneux et des espèces invasives qui impactent certains milieux naturels d'intérêts européen, qui empêchent l'expression des espèces floristiques originelles et qui menacent l'intégrité de plusieurs zones de nidification.

Concrètement, les travaux financés par ce projet consistent à l'arrachage sélectif de rejets ligneux et à la lutte contre les plantes exotiques envahissantes, afin de préserver l'état de conservation des habitats et la fonctionnalité écologique de cet écosystème. Ces actions sont prévues par le plan de gestion CEN Alsace du site, révisé et validé en 2020.



Tourbière du See d'Urbès © Jacky Ley, Conseil Départemental du Haut-Rhin

ALSACE Collectivité européenne — PRÉFET DU HAUT-RHIN Liberté Égalité Fraternité — AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE



• Des partenaires pour la connaissance

La connaissance scientifique est au cœur de la stratégie de conservation des espaces naturels. Elle permet de comprendre le fonctionnement et l'évolution des milieux naturels, d'évaluer et de hiérarchiser les enjeux de conservation des habitats et des espèces présentes, de suivre l'efficacité des mesures de gestion et enfin de rendre compte de l'intérêt de la démarche.

Depuis sa création, le CEN Alsace développe des partenariats avec tous les acteurs de la connaissance scientifique de la biodiversité pour mobiliser l'ensemble des informations disponibles sur les sites dont il a la responsabilité.

Et c'est en premier lieu avec les associations de protection de la nature que des partenariats ont été noués. Par le biais d'**ODONAT Grand Est**, le CEN Alsace dispose chaque année des observations naturalistes de la faune récoltées grâce au site Internet *www.faune-alsace.org*. En 2021, ce sont 37 000 observations faunistiques qui sont venues enrichir la base de connaissance des sites.

D'autres actions partenariales plus ciblées avec des associations ont été menées en 2021 :

- Avec la **Société Botanique d'Alsace (SBA)** qui, dans le cadre de la révision des plans de gestion, a participé à l'amélioration des connaissances botaniques lors de 2 séances d'inventaire : en juin 2021 sur les sites de Winkel (68) et en septembre sur les sites d'Orbey (68) et du Bonhomme (68). De plus, plusieurs collaborateurs du CEN Alsace ont participé en octobre 2021 à un stage d'initiation à la bryologie organisée en partenariat avec l'Association Sibbaldia, la Société d'Histoire naturelle et d'Ethnographie de Colmar et la Société Botanique d'Alsace.

- Avec la **Société Française d'Orchidophilie de Loraine-Alsace (SFOLA)** qui a consacré 4 sorties aux comptages d'orchidées sur des sites protégés et gérés par le CEN Alsace : le 5 mai au Heyssel à Illkirch-Graffenstaden (67), le 14 mai sur le site de Sigolsheim (68), le 22 mai dans le périmètre d'étude du projet d'extension de la réserve naturelle régionale du Bastberg à Bouxwiller (67) et le 19 juin sur les sites de Winkel (68).

- Avec l'association **BUFO (études et protection des Amphibiens et Reptiles d'Alsace)** qui a réalisé plusieurs actions de sensibilisation, d'études ou d'inventaires sur les sites gérés par le CEN Alsace.

- Avec le **Groupe d'études et de protection des mammifères d'Alsace (GEPMA)** qui a aussi réalisé plusieurs actions d'études ou d'inventaires sur les sites gérés par le CEN Alsace, notamment dans le cadre de l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB).

En complément pour la flore, une convention avec le **Conservatoire Botanique d'Alsace** signée en 2021 a permis au CEN Alsace de disposer de 12 000 données d'observations floristiques nouvelles.

Enfin, d'autres actions plus ponctuelles permettent l'amélioration des connaissances scientifiques sur les sites gérés, comme par exemple avec des naturalistes bénévoles, des maitres d'ouvrages d'études portant sur des grands territoires ou encore des universités.



Orchis grenouille (*Coeloglossum viride*) à Winkel. Photo A. MULLER - CEN Alsace



La participation à des instances régionales, départementales et locales

En 2021, la participation du Président, d'Administrateur et de Bénévoles du CEN Alsace à différentes instances liées aux politiques publiques de l'environnement s'est poursuivie. Les principales instances sont les suivantes :

- le Comité de bassin Rhin-Meuse et les commissions thématiques
- le Conseil économique, social et environnemental régional Grand Est (CESER Grand Est)
- le Comité régional de la biodiversité (CRB)
- les Commissions départementales de préservation des espaces naturels du Bas-Rhin et du Haut-Rhin (CDPENAF)
- les Commissions départementale nature, paysages et sites du Bas-Rhin et du Haut-Rhin (CDNPS)
- les Comité technique SAFER Alsace pour la Bas-Rhin et le Haut-Rhin
- le Comité de pilotage du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)
- le Comité de pilotage de l'Observatoire régional de la biodiversité
- les Comités de pilotage des sites Natura 2000
- les Comités consultatifs de gestion des Arrêtés préfectoraux de protection de biotopes
- les Comités consultatifs de gestion des Réserves naturelles nationales et régionales

Réseau associatif régional et national

Le CEN Alsace est membre de **3 Fédérations** où il siège aux Conseils d'Administration et participe aux Assemblées Générales : la Fédération **Alsace Nature**, la **Fédération des Conservatoires d'espaces naturels** et **ODONAT Grand Est**.

Le Conservatoire participe également aux Conseils d'administration de **4 associations :** l'ARIENA, l'Association Saumon Rhin, Au fil du Rhin, le CINE de Munchhausen.

Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels

La **Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN)**, créée en 1989 par le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace, regroupe aujourd'hui **24** Conservatoires d'espaces naturels sur tout le territoire français.
Ce réseau actif permet des échanges d'informations sur des thèmes variés et communs à tous les Conservatoires.
Cette mutualisation des connaissances et des techniques est permise notamment par l'organisation d'un congrès et de plusieurs séminaires de travail thématiques chaque année. Une valorisation des actions des CEN par des programmes nationaux est également organisée par la Fédération.

En 2021, le CEN Alsace a participé à plusieurs évènements organisés par la FCEN :

- le **Congrès national des Conservatoires d'espaces naturels**. Après deux ans sans grand rassemblement, le réseau des Conservatoires d'espaces naturels s'est réuni du 17 au 20 novembre 2021 au Palais des Congrès de Tours, avec plus de 550 participants. Cette édition a permis les retrouvailles des salariés, bénévoles et partenaires à travers divers ateliers, rencontres métiers, séances plénières, village de stands, mini-conférences, découvertes d'initiatives partenariales sur sites, moments conviviaux, sorties sur le terrain. Le thème du congrès était "Le dialogue territorial pour la biodiversité : l'engagement des Conservatoires d'espaces naturels".



- des **Conférences techniques des Directeurs** et **Conseil d'Administration** en visioconférences, qui ont permis de mutualiser et d'organiser les actions des CEN au niveau national sur différents sujets.

- une action de sensibilisation du public aux écosystèmes des mares : **Fréquence Grenouille**.
Chaque année, la FCEN lance un programme de protection des amphibiens sur une période de plusieurs mois. De nombreuses animations, sorties, conférences... sont organisées dans toute la France pour sensibiliser le public à ces animaux si particuliers et à leur écologie. En Alsace, les animations et sorties découvertes pour le grand public sont organisées en partenariat avec l'association BUFO.

- une opération nationale sur les chantiers nature bénévoles qui s'est tenue entre le 21 septembre et le 21 décembre : les **Chantiers d'automne**. En 2021, une 30 aine de chantiers étaient pris en compte dans cette période.

Gouvernance de la FCEN : Françoise Tondre, Vice-présidente du CEN Alsace est membre du Bureau de la FCEN en tant que Vice-Présidente. Elle a participé aux séances du conseil d'administration de la Fédération. Le CEN Alsace participe également aux instances du Fond de dotation des CEN.

Les CEN du Grand Est :

Les CEN Alsace, CEN Champagne-Ardenne et CEN Lorraine échangent régulièrement au sein de la conférence permanente des 3 CEN, afin de coordonner leurs actions et promouvoir des projets mutualisés.

En 2021, ces échanges ont notamment permis de structurer la participation des 3 CEN au programme européen **LIFE Biodiv'Est** proposé par la Région Grand Est (voir rubrique « **LIFE Biodiv'Est** »).

Le Réseau des gestionnaires de réserves naturelles du Grand Est

Le 18 octobre 2021 a eu lieu le séminaire annuel des gestionnaires de réserves naturelles du Grand Est, coorganisé par la DREAL et la Région Grand Est.

Au programme de cette année : retour d'expériences sur le pâturage en réserve naturelle, le processus de concertation ayant abouti au plan de circulation de la RNN de Strasbourg-Neuhof, le programme vigie-nature en réserve naturelle et les réserves naturelles sur les réseaux sociaux.



Vie de l'association

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace est avant tout une association qui vit par ses membres et ses bénévoles actifs. C'est leur engagement et leur dynamisme qui nous permet, année après année, de préserver la nature grâce à des actions concrètes et des projets ambitieux. L'équipe salariée mobilise quotidiennement ses compétences et son professionnalisme au service du CEN Alsace.

Le bénévolat au coeur du CEN Alsace

• Les Conservateurs bénévoles

A l'issu de l'année 2021, le CEN Alsace compte **146 Conservateurs bénévoles**. Ces membres actifs du Conservatoire sont nommés responsables d'un ou plusieurs sites CEN Alsace. Ils permettent ainsi d'assurer la protection, la gestion, l'animation... de presque 75 % des sites du CEN Alsace ! Malgré quelques départs, **8 nouveaux** Conservateurs bénévoles ont été agréés par le Conseil d'Administration en 2021

Nom	Prénom	Date d'agrément	Site
BAUDOIN	Claude	24/03/2021	OSTWALD « Bohrie » (EMS et Ville d'Ostwald)
DEMARET	Pierre	26/06/2021	ALTENACH, BALLERSDORF, SAINT-ULRICH « Blasiweiher »
DENNINGER	Ludovic	24/03/2021	LIXHAUSEN « Scheuerberg »
LEMASSON	Marine	24/03/2021	OFFENDORF « Schwarzlacher Koepfel »
MANGOLD	Denis	24/03/2021	BLAESHEIM « Turnipsenmatten »
ROSIN	Benoît	13/10/2021	HATTMATT « Zone humide de la Zingel du Sud »
SCHLUSSEL	André	24/03/2021	KRUTH « Petit Ventron »
THOMANN	David	26/06/2021	OBERHAUSBERGEN « Schlittweg »

• La Journée annuelle des Conservateurs bénévoles

Le samedi 12 juin 2021 a eu lieu la journée annuelle des conservateurs bénévoles à Winkel (68). C'est un moment de rencontre et d'échanges autour de ce rôle clé dans la gestion des espaces naturels protégés par le Conservatoire.

La matinée a été consacrée à l'échange d'informations dans une salle à Winkel entre les conservateurs bénévoles et certaines personnes de l'équipe salariée. Une fois les retours de la part des conservateurs(trices) partagés, plusieurs thématiques ont été abordées, notamment sur la présentation des plans de gestion, des nouveautés sur le site web, *etc.*

Un repas a eu lieu au restaurant "Au Soleil" à Liebsdorf. L'après-midi a été consacrée à des visites de sites emblématiques gérés par le CEN Alsace sur la commune de Winkel :

- le site Medsche qui présente une pelouse calcaire avec de nombreuses variétés d'Orchidées
- le site Weihermatten, qui présente une zone humide



Journée annuelle des Conservateurs bénévoles à Winkel. Photo : E. SCHORR - CEN Alsace

Les chantiers nature

Comme chaque année, pour assurer la gestion et la protection des nombreux sites du CEN Alsace, de nombreux chantiers nature ont été organisés en 2021. Concentrés en automne-hiver, ces chantiers sont ouverts à tous, petits et grands. Deux petites choses à apporter avec soi : sa motivation et sa bonne humeur !

Ratissage, taille, plantation de haies, nettoyage, arrachage d'espèces exotiques envahissantes... les travaux ont été très variés cette année. Organisés sur toute l'Alsace, 62% sont localisés dans le Bas-Rhin et 38% dans le Haut-Rhin.

Les conditions météorologiques, les confinements ainsi que les restrictions sanitaires imposées en 2021, n'ont pas permis à tous les chantiers nature d'avoir lieu. Sur les 73 chantiers organisés, une dizaine ont été annulés.

Eschau - *Ried* ©P. GOERTZ



Epfig - *Erlenmatten* ©P. GOERTZ



Lautenbach-Zell - *Haag* ©A. ANDRE



Un grand merci aux bénévoles pour leur aide et leur bonne humeur sur nos chantiers nature !



L'équipe salariée du CEN Alsace



Jean-Pierre IRLINGER

Départs 2021 :

- Jean-Pierre IRLINGER, après 19 années en tant que Responsable de la Mission Réserves naturelles nationales rhénanes.

- Alissia HAMM, en tant que Technicienne Protection et Gestion des Espaces Naturels référente pour des sites du secteur Bas-Rhin.

Arrivées 2021 :

- Blandine SCHAFFNER depuis août 2021 en tant que Responsable de la Mission Réserves naturelles nationales rhénanes.

- Thomas VOEGEL depuis septembre 2021 en tant qu'Animateur Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD).



Blandine SCHAFFNER



Thomas VOEGEL

Stages et Services civiques

La transmission des savoirs et la formation de futurs professionnels est également un objectif du CEN Alsace. Ainsi, **11 stagiaires** ont été accueillis sur des missions très variées tout au long de l'année, dont plusieurs en BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN) et en master.

De mars à octobre, nous avons accueilli Clara CAZENAVE et Magdalena BRUGGER comme **volontaires en services civiques**, en appui aux inventaires naturalistes.

Nous avons également accueilli Thierry KEMPF en tant que **volontaire au titre du nouveau partenariat de compétences** CEN Alsace - Groupe La Poste.

Un grand merci à nos stagiaires et nos services civiques et bonne continuation !

Participation aux évènements associatifs

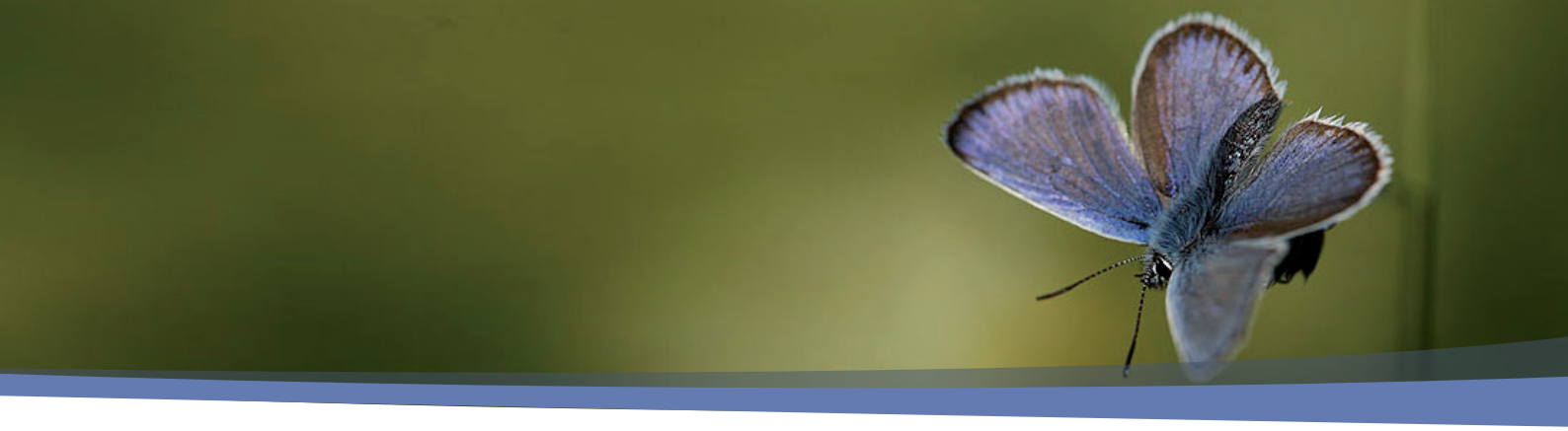
Le CEN Alsace a participé à différents évènements en 2021 :

- Première édition de la Fête Eco Bio de Chavannes-sur-l'étang (68) le dimanche 13 juin 2021.

- Quelques semaines après son arrivée au CEN Alsace, Blandine Schaffner a eu la chance de participer au Congrès mondial de la nature de l'UICN organisé à Marseille du 3 au 11 septembre. Cette semaine a été riche en informations et connaissances : plusieurs réunions, sessions, dont le thème était la gestion des eaux douces étaient organisées, puisque cela a été défini comme l'un des axes prioritaires des prochaines années par l'UICN. Ce séminaire a également été l'occasion d'échanger avec des partenaires directs tels que l'OFB.



Fête Eco Bio de Chavannes-sur-l'étang
Photo : E. SCHORR - CEN Alsace



Activités statutaires du CEN Alsace en 2021

1 Assemblée Générale le samedi 26 juin 2021 à Blaesheim.
4 Conseils d'administration.
7 Réunions du Bureau.

Le Conseil d'Administration du CEN Alsace se compose de deux collèges. Le premier collège désigne les membres du CEN Alsace élus lors de la dernière élection de l'Assemblée Générale du 26 septembre 2020. Il s'agit du "Bureau" dont voici la composition en 2021 (le 16ème poste est vacant) :

Président : Frédéric DECK
Vice-présidente : Françoise TONDRE
Vice-Présidente : Marie-Odile WALDVOGEL
Secrétaire : Paul PFEIFFER
Secrétaire adjoint : Daniel RUDLER
Trésorier : Jean-Pierre MAIZIERE
Trésorier adjoint : Jean-Marie LETTERMANN
Administrateur chargé des sites : Christian DURR
Administrateurs : Andrée BUCHMANN, Théo DIETRICH , Marc JANUS, Jean-Philippe LANGRAND, Jacques THIRIET, Patrick WASSMER, Jean-Pierre ZEIGER.

Le deuxième collège est composé des représentants désignés par les membres de droit dont voici la composition en 2021 :

Collectivité européenne d'Alsace Département du Bas-Rhin	
Jean-Claude BUFFA	Conseiller d'Alsace, Adjoint au Maire de Saverne
Etienne BURGER	Conseiller d'Alsace
Collectivité européenne d'Alsace Département du Haut-Rhin	
Emilie HELDERLE	Conseillère d'Alsace, Adjointe au Maire d'Orbey
Pierre VOGT	Conseiller d'Alsace
Fédération Alsace Nature	
Maurice WINTZ	Président de la Fédération
Jean-Louis LICHTENAUER	Administrateur
Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace	
Jean-Georges GUTH	Président de la Fédération
Francis LICHTLE	Vice-Président de la Fédération

Région Grand Est	
Christelle LEHRY	Conseillère régionale, Suppléante du Député Yves HEMEDINGER, Adjointe au Maire de Muntzenheim
Denise BUHL	Conseillère régionale, Maire de Metzeral
Association des Maires du Haut-Rhin	
Jean-Pierre TOUCAS	Maire de Rouffach
Association des Maires du Bas-Rhin	
Alexandre GONÇALVES	Maire de Still
Association des Communes Partenaires du CEN Alsace	
Esther SITTLER	Ancien Sénateur du Bas-Rhin, Maire de Herbsheim
Présidents d'honneur	
Patrick FOLTZER	
Théo TRAUTMANN	



Conservatoire des Sites Alsaciens
Conservatoire d'espaces naturels Alsace

Equipe salariée

Direc

Marc BRIGN
Directeu

Mission Scientifique et Développement

Victoria MICHEL
Responsable



Michaël MOOCK
Chargé d'études



Delphine SCHLAEFLIN
Chargée d'études



Victor SCHOENFELDER
Chargé d'études



Laura GRANDADAM
Chargée d'études



Annaëlle MULLER
Chargée d'études



Elisa SCHORR
Chargée d'études

Mission Réserves Naturelles Nationales

Blandine SCHAFFNER
Responsable



Sandrine D'AMBRUOSO
Secrétaire



Muriel DISS
Garde animatrice



Richard PETER
Garde animateur



Victor SCHOENFELDER
Chargé d'études



Thomas VOEGEL
Animateur



Mission Ingénierie Zones Humides et Biodiversité

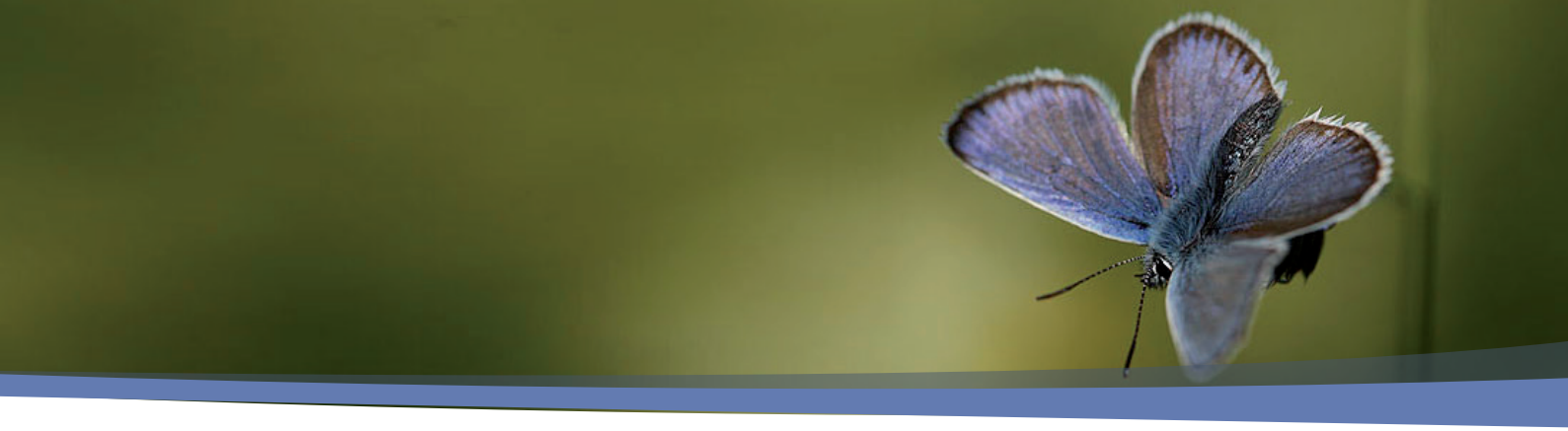
Luc DIETRICH
Chef de projet



Mission Vie associative, Réseaux bénévoles et Valorisation

Elisa SCHORR
Chargée de projet





ction

NON
r



Mission Protection et Gestion des Espaces Naturels

Siège

Gilles GRUNENWALD
Technicien



Louis THIEBAUT
Technicien



Vincent WOLF
Technicien



Offendorf

Pierre GOERTZ
Technicien



Alissia HAMM
Technicienne



Mission Administrative et Financière

Nathalie CRAVE
Contrôleuse de Gestion, Resp. Administrative et Financière



Myriam TOMASZYK
Secrétaire comptable



Véronique CHEVRIER
Secrétaire



Sandrine D'AMBRUOSO
Secrétaire



Référent Informatique

Luc DIETRICH





Le Conseil scientifique

Le Conseil scientifique a pour rôle de :

- guider la réflexion stratégique du CEN Alsace en matière de conservation d'espaces naturels et de préservation de la biodiversité.
- donner un avis motivé à destination du Conseil d'administration sur :
    - les projets de maitrise foncière ou d'usage,
    - les orientations de gestion /plans de gestion,
    - l'évaluation des actions menées,
    - les méthodologies employées.
- s'autosaisir sur le ou les enjeux qu'il juge important.
- répondre aux demandes d'avis émises par le Conseil d'administration.

La constitution d'un Conseil scientifique est d'ailleurs une condition à l'obtention de l'agrément des Conservatoires d'espaces naturels.

Le Conseil scientifique est composé de **douze membres** scientifiques, naturalistes ou gestionnaires, reconnus pour leurs compétences dans leur domaine de spécialité. Les membres du conseil scientifique sont les suivants :
Christophe Brua (Président), Michel Hoff (Vice-Président), Jean-Michel Bichain, Francis Bick, Ludovic Boise, Christian Dronneau, Gérard Hommay, Sylvain Hugel, Jean-Claude Jacob, Kévin Janneau, Bernard Stoehr, Kévin Umbrecht. Kévin Janneau est démissionnaire. Le CEN Alsace le remercie pour son engagement.

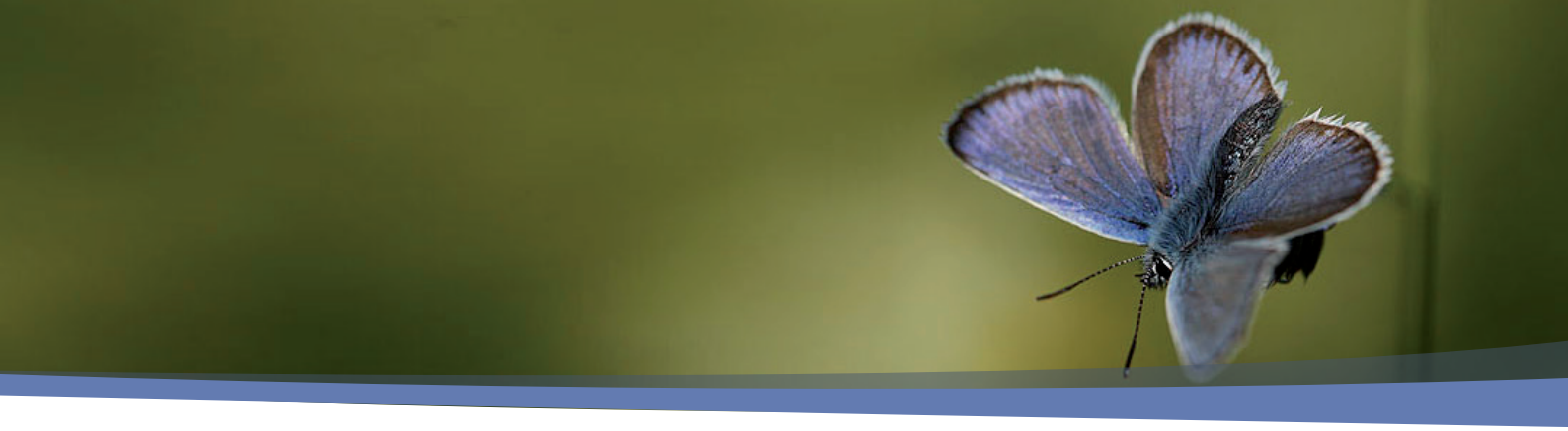
En 2021, le Conseil scientifique s'est réuni à **5 reprises sous la forme de séances plénières** organisées en visioconférence (12/01/2021, 16/02/2021, 22/04/2021, 10/08/2021, 07/09/2021, 13/12/2021). Il a participé à **de nombreuses réunions de terrain** organisées dans le cadre de l'élaboration des plans de ou de projets de restauration écologique.

Le Conseil scientifique a émis des avis sur **8 plans de gestion** :

- Ried d'Eschau à Eschau
- Heyssel à Illkirch-Graffenstaden
- Hertenmatten et Hirschbuehl à Illkirch-Graffenstaden et Eschau
- Lottel à Geispolsheim
- Prés Berger à Orbey
- Gazon Quédat à Le Bonhomme
- Sites de Hirtzbach
- Sites de Dietwiller et Schlierbach

Le Conseil scientifique a émis **19 avis** à destination du Conseil d'administration dont 11 concernaient des **projets fonciers** (notes foncières), 3 l'accompagnement de mesures compensatoires environnementales, 2 des projets de restauration comme au Holiesel à Rosenwiller, ou encore au Turnipsenmatten à Blaesheim ; 2 projets concernent des études menées sur les invertébrés ainsi qu'1 avis concernant le projet expérimental d'élevage d'écrevisses des torrents mené à Cleebourg.
Enfin, certains membres du Conseil scientifique ont contribué à améliorer la connaissance des sites gérés en réalisant des inventaires de terrain et en transmettant les données d'observations.

- Transmission de données malacofaune (G. Hommay),
- Inventaire de la flore dont les bryophytes à :
- Gazon Quédat à Le Bonhomme (F. Bick),
- Prés Berger à Orbey (F. Bick),
- Ripisylves de l'Ill à Hirtzbach (F. Bick)
- Heyssel à Illkirch-Graffenstaden (données SBA, Michel Hoff),
- Lottel à Geispolsheim (données SBA, Michel Hoff).



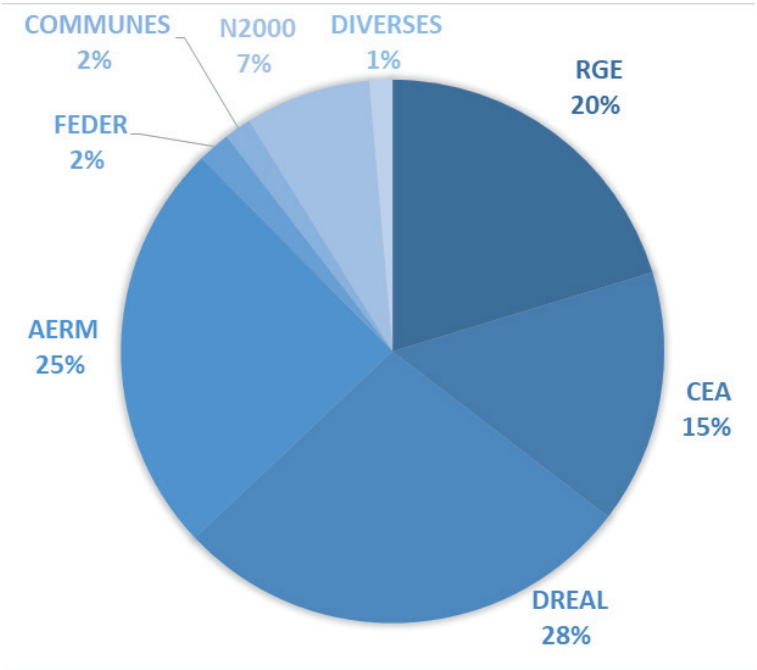
Bilan financier

Les comptes annuels au 31 décembre 2021 qui vous sont présentés ont été contrôlés par le cabinet BDO France – Ile de France. Il s'agit de la société de commissariat aux comptes que nous avions accréditée en assemblée générale et qui certifie, conformément à la loi « Sapin » nos comptes annuels.

Le bilan après répartition des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021 présente un total de **6 172 870 €**.

Le compte de résultat de l'exercice, recouvrant la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 dont le total des produits est de **2 486 361 €**, le total des charges de **2 477 016 €** dégage un bénéfice de **9 345 €**.

Subventions 2021 :



Subventions d'exploitation : **2 014 474 €** représentant **83%** des recettes.

Bilan au 1er décembre après répartition :

ACTIF	Exercice 2021
Actif immobilisé	3 136 972 €
Actif circulant	3 035 898 €
Total général	**6 172 870 €**

PASSIF	Exercice 2021
Fonds associatifs	4 228 154 €
Provisions pour risques et charges	155 765 €
Dettes	1 788 951 €
Total général	**6 172 870 €**



Le compte de résultat de l'exercice 2021 :

CHARGES	Exercice 2020	PRODUITS	Exercice 2020
Charges d'exploitation	2 473 655 €	Produits d'exploitation	2 467 762 €
Charges financières : intérêts et charges assimilées	3 361 €	Produits financiers	1 471 €
		Produits exceptionnels	17 129 €
		Bénéfice	9 346 €
Total général	**2 477 016 €**	**Total général**	**2 477 016 €**

Résultat du bénéfice : 9 346 €

Souscriptions collectées en 2021 par projets :

L'activité foncière et plus particulièrement l'acquisition en pleine propriété est une des priorités de la stratégie foncière adoptée en 2017.

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace poursuit activement les actions destinées à collecter les souscriptions du grand public et tout autre moyen pour le financement des projets d'acquisitions foncières : en effet, seule l'Agence de l'Eau Rhin Meuse intervient dans le financement de certains projets, tous les autres projets fonciers doivent en conséquence être financés par le biais des souscriptions de nos membres ou de mécénat…

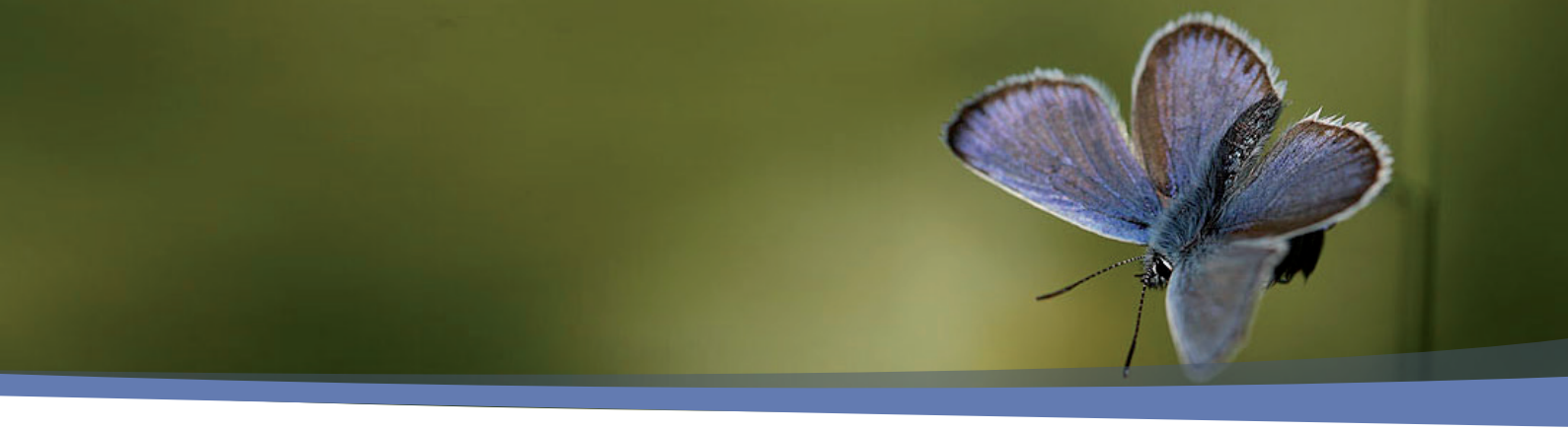
Le choix des souscripteurs est détaillé dans le tableau ci-après. 32% des souscriptions sont sans thématique particulière, ce qui permet au Conseil d'Administration de financer des projets pour lesquels la thématique ne serait pas suffisamment abondée.

Merci à nos donateurs fidèles et nouveaux qui ont apporté au CEN Alsace un complément financier à hauteur de **33 605 €**.

Bénévolat et contributions volontaires :

En 2021 on compte environ **7 726 heures de bénévolats**, soit l'équivalent de 5 personnes à temps plein pour un budget 136 727 €. Les abandons de frais de ces bénévoles représentent 7 205€.

On peut également ajouter la mise à disposition de salarié – mécénat - et de dons en matériels pour un montant de **25 704 €** ainsi que la mise à disposition des locaux par la commune d'Offendorf pour **26 572 €**.



Souscriptions collectées en 2021 par projets :

PROJETS	Souscriptions reçues en 2021	Solde à utiliser au 31/12/2021	% des rentrées reçues en 2021
Sans thématique particulière	10 880 €	74 842 €	**32,38%**
Collines calcaires	2 680 €	45 470 €	**7,98%**
Hautes-Vosges	4 360 €	11 360 €	**12,97%**
Vergers	4 640 €	56 326 €	**13,81%**
Zones Humides	6 960 €	75 123 €	**20,71%**
Site intérêt géologique & archéologique	1 360 €	2 960 €	**4,05%**
Opération Annuaires		0 €	**0,00%**
Partenariat Coop		389 €	**0,00%**
Rohrmatten	2 685 €	12 953 €	**7,99%**
Don cabane à chèvres à Soultz les Bains	40 €	1 520 €	**0,12%**
Totaux	**33 605 €**	**280 942 €**	**100%**

Merci à tous pour votre attention à la lecture de ce rapport et votre implication dans notre projet associatif !



Les partenaires du CEN Alsace

• Les partenaires historiques :

PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST
Liberté Égalité Fraternité
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

ALSACE
Collectivité européenne

AGENCE DE L'EAU RHIN•MEUSE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

• Les associations partenaires :

Conservatoires d'espaces naturels

Réserves Naturelles DE FRANCE

alsace nature

BUFO

Ariena

Office des données naturalistes du Grand Est
Odonat

LPO
AGIR pour la BIODIVERSITÉ
ALSACE

SHNA

MAISON DE LA NATURE nature DELTA DE LA SAUER

Groupe d'Étude des Arachnides

GEPMA
Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace

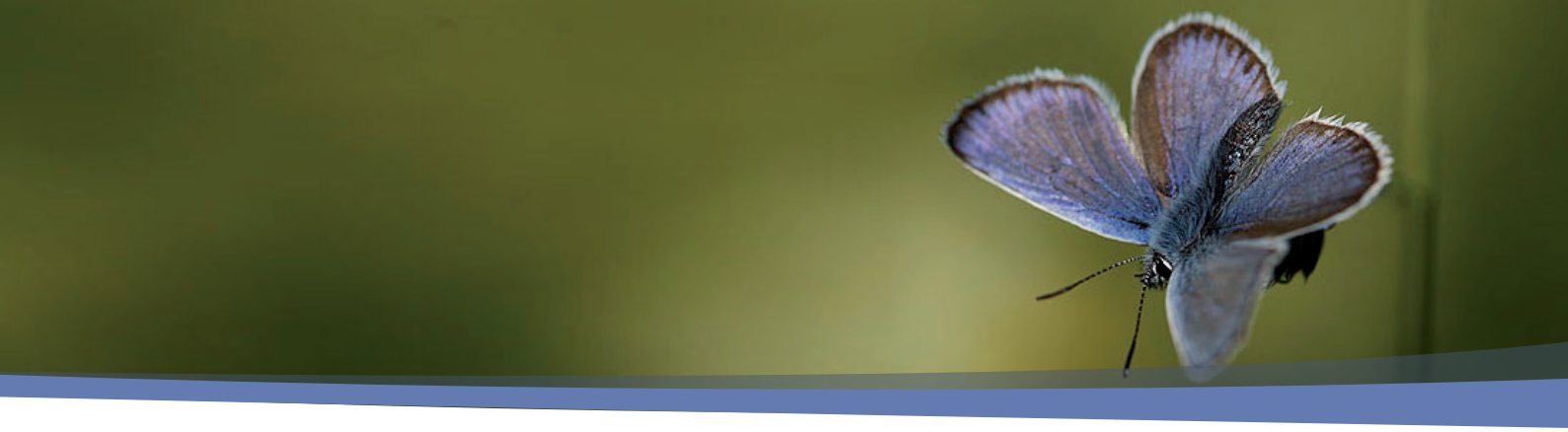
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ORCHIDOPHILIE LORRAINE - ALSACE

SAUMON · RHIN

68
FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE

S.M.H.R

Au fil du Rhin
Am Rhein Entlang



• Partenaires pour des programmes d'action :

Partenariat pour la conservation des milieux naturels thérains
Conservatoire des Sites Alsaciens
Conservatoire d'espaces naturels Alsace
EDF

Kaysersberg Vignoble
Kaysersberg - Kientzheim - Sigolsheim

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

FONDATION DU PATRIMOINE

EOST
École et observatoire des sciences de la Terre
Université de Strasbourg

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

NATURA 2000

EPAGE LARGUE

PAYS RHIN-BRISACH
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CONSERVATOIRE BOTANIQUE D'ALSACE

Financé par
GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

Financé par l'Union européenne
NextGenerationEU

• Mécénat et des partenaires privés :

FONDATION NATURE & DECOUVERTES
SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

Zone51
ROCK YOUR BRAIN

BNP PARIBAS

LA POSTE

Contacts :

Siège et Direction

3 rue de Soultz
68700 CERNAY
Tél. : 03 89 83 34 20

Antenne Bas-Rhin

1 rue des Ecoles
67850 OFFENDORF
Tél. : 03 89 83 34 10

Mail : contact@conservatoire-sites-alsaciens.eu
Site internet : www.conservatoire-sites-alsaciens.eu

Le CEN Alsace est aussi sur Facebook.
Rejoignez nous !

Directeur de la Publication : Frédéric Deck
Conception graphique : Laura Grandadam - CEN Alsace
Réalisation : Elisa Schorr - CEN Alsace
Rédaction : Equipe CEN Alsace
Crédit photo : CEN Alsace